

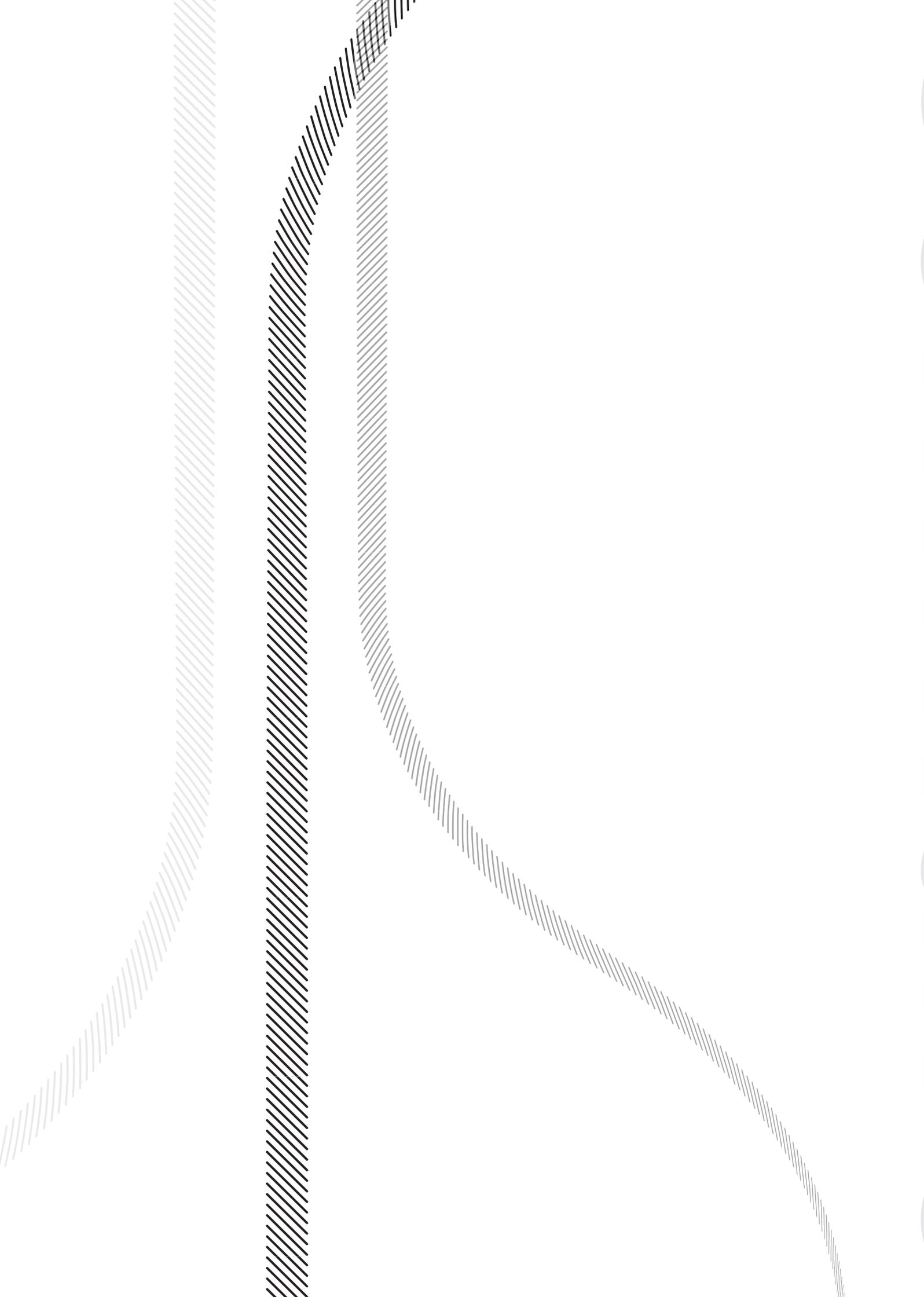


IDFIL®

**SUSPENDRE
FIXER
AJUSTER**

www.idfil.eu

CATALOGUE GEC



GÉNIE ÉLECTRIQUE

SOLUTIONS POUR LUMINAIRES 8

SOLUTIONS POUR CHEMINS DE CÂBLES
ET CANALISATIONS ÉLECTRIQUES PRÉ-FABRIQUÉES 10

KITS HORIZONTAUX 12

GÉNIE CLIMATIQUE

SOLUTIONS POUR LA VENTILATION 16

SOLUTIONS POUR LA CLIMATISATION 18

SOLUTIONS POUR LA TUYAUTERIE ET LE CHAUFFAGE 20

KITS HORIZONTAUX 22

SOLUTIONS POUR CHAMBRES FROIDES 24

PRODUITS 27

BOBINES ET ACCESSOIRES 34

CONDITIONNEMENTS ET RECOMMANDATIONS 37

ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES 40

IDFIL, UNE HISTOIRE...

Notre histoire s'est tissée aux côtés d'intégrateurs, de bureaux d'études et d'installateurs, de la conception à la réalisation de projets. C'est au fil de ces expériences qu'**IDFIL** a affiné son savoir-faire. Nous dédions notre expertise aux professionnels du second œuvre du bâtiment, en leur offrant des solutions de suspension intelligentes, efficaces et simples, révolutionnant ainsi les méthodes d'installation.

Les solutions **IDFIL** sont issues d'un savoir-faire européen conjuguant l'efficacité d'un système mécanique ajustable de haute technicité et une discrète élégance pour s'adapter... et se faire oublier.

IDFIL est devenu un incontournable de la suspension avec ses équipes réparties sur l'ensemble du territoire national.



NOS ENGAGEMENTS



Solutions

Grâce à une large gamme de produits, nos solutions garantissent un gain de temps sur vos chantiers, une esthétique remarquable et une innovation constante.



Service

Conscients des impératifs de vos projets, nous vous assurons un service rapide et efficace pour répondre à vos besoins dans les délais requis. Nous sommes là pour répondre à vos besoins avec efficacité et professionnalisme.



Fiabilité et sécurité

Les solutions IDFIL sont soigneusement conçues pour répondre aux normes les plus strictes du marché. Chacune d'entre elles est soumise à une validation approfondie dans des laboratoires indépendants reconnus, tels que l'APAVE et la TÜV.



Eco-responsabilité

Les solutions IDFIL contribuent à la réduction de l'impact environnemental. Nous adoptons des emballages éco-responsables, témoignant de notre engagement à minimiser notre empreinte écologique.

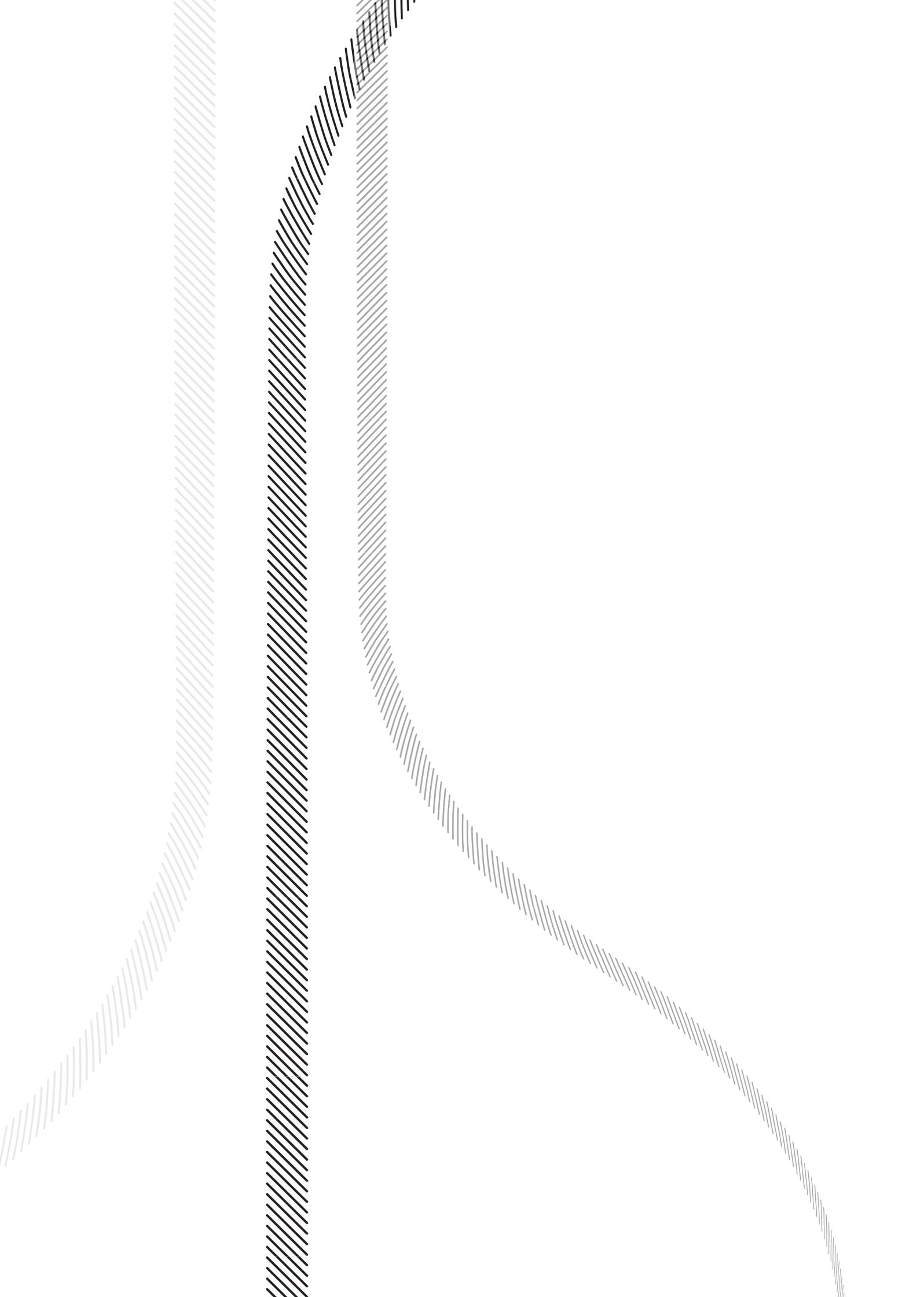
Une équipe de passionnés qui mettent tout en œuvre pour vous fournir les meilleures solutions et le meilleur service client.

N'hésitez pas à nous contacter au

03 88 31 28 75

ou par mail

adv@idfil.eu



IDFIL®

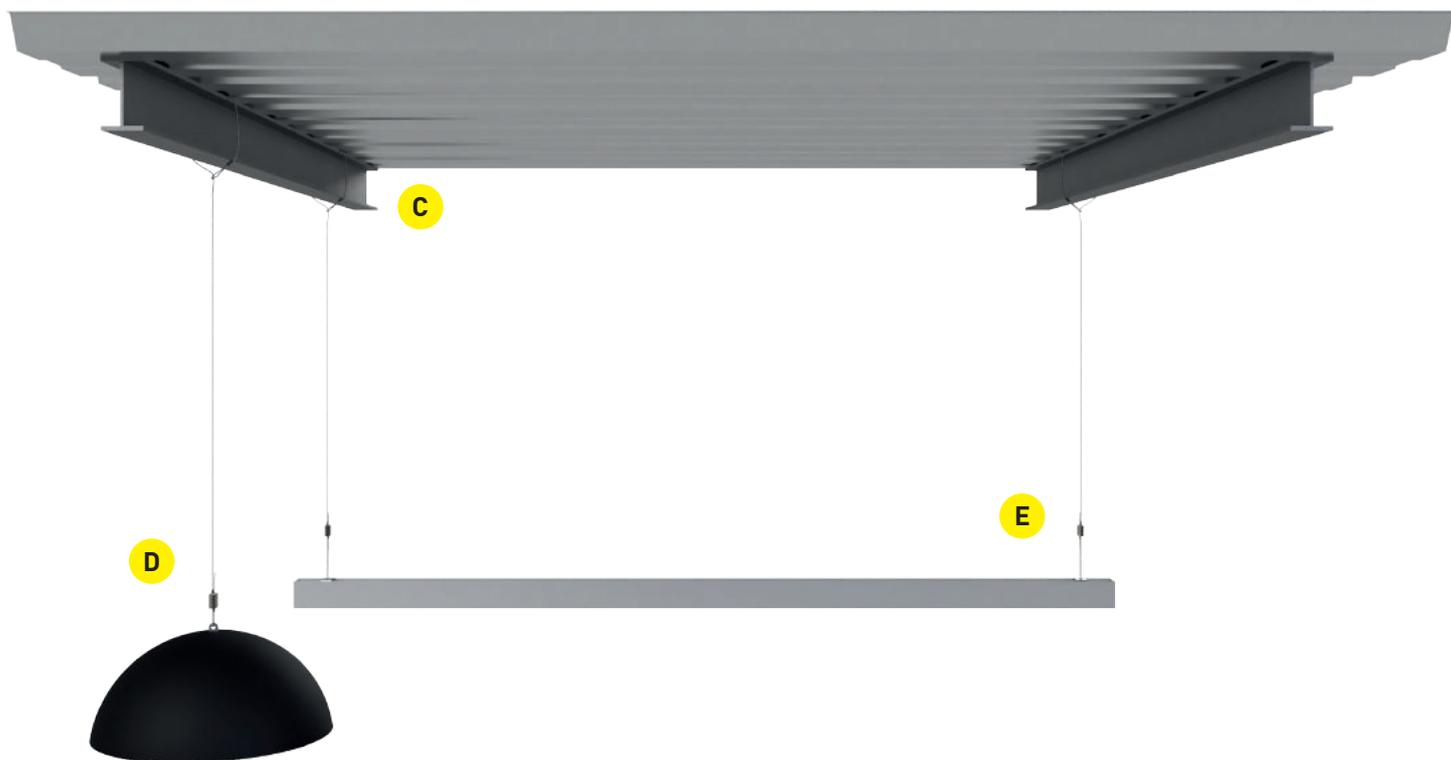
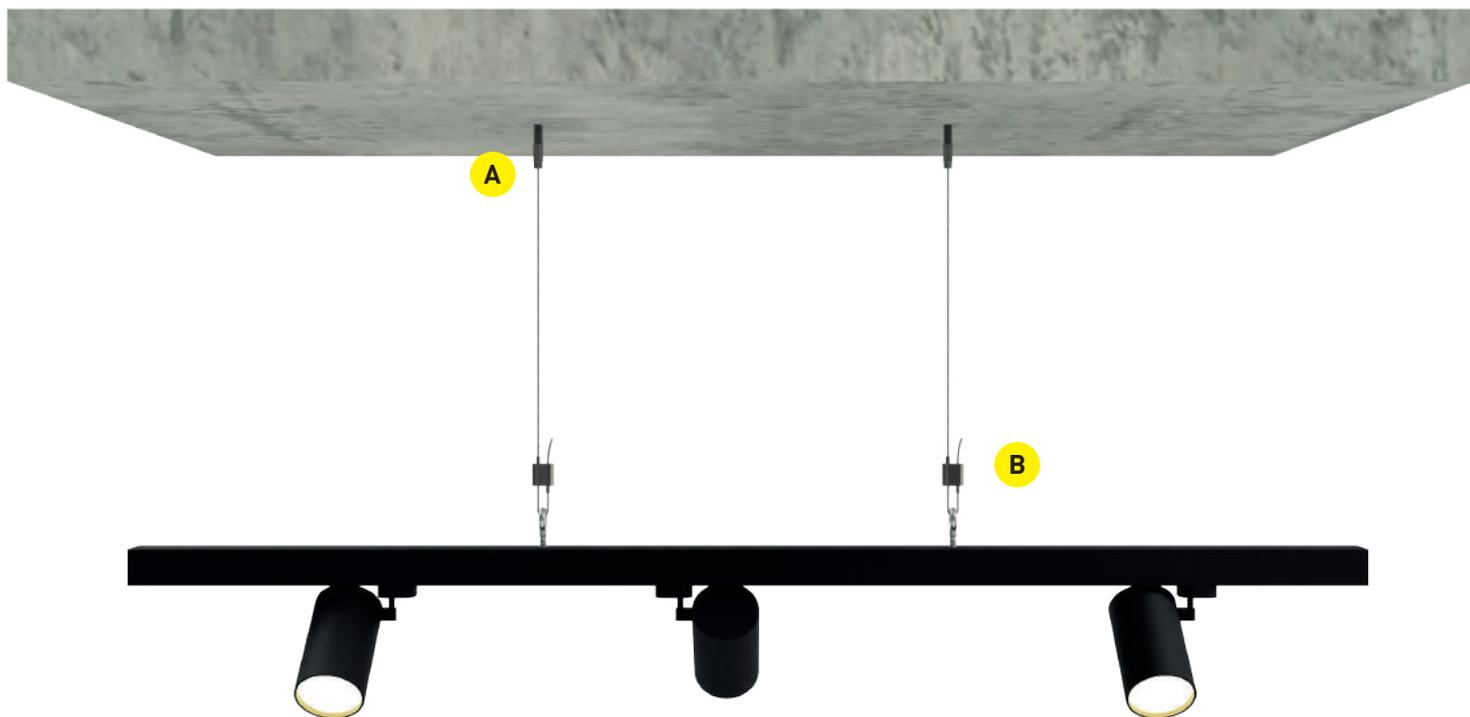
**GÉNIE
ÉLECTRIQUE**

ELECTRIQUE

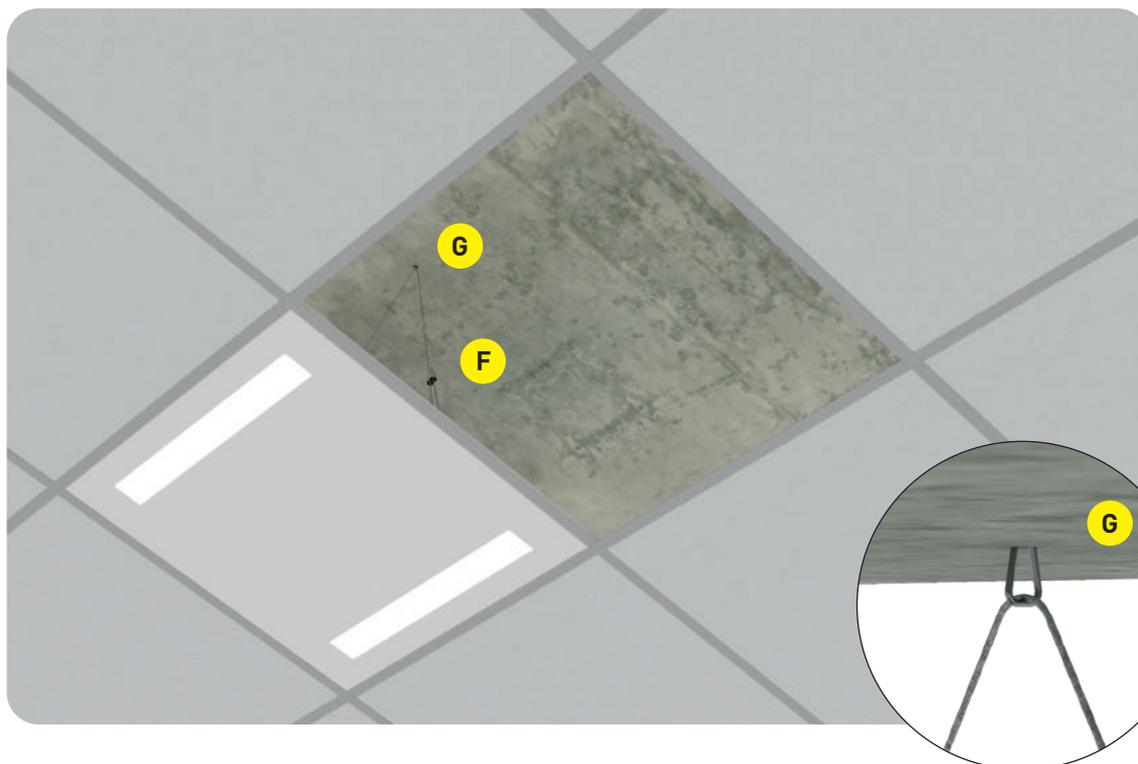
GÉNIE



SOLUTIONS POUR LUMINAIRES



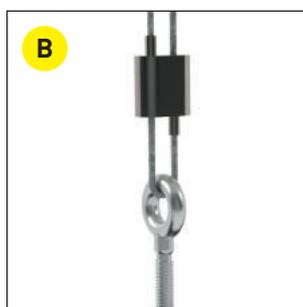
Sécurisation de luminaires (conformité NF C 15-100)



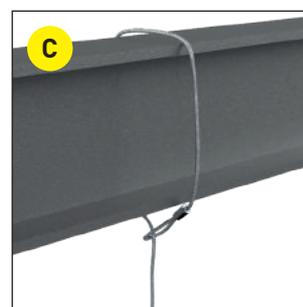
CCRON
Page 35



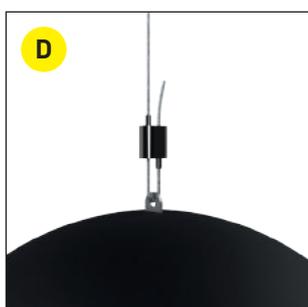
KIT DBFM - Terminaison filetée
Page 28



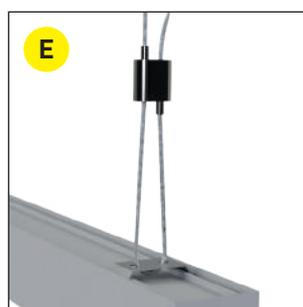
KIT DBFM
Page 28



KIT DBFM - Terminaison boucle
Page 28



KIT DBFM
Page 28



KIT DBFM
Page 28

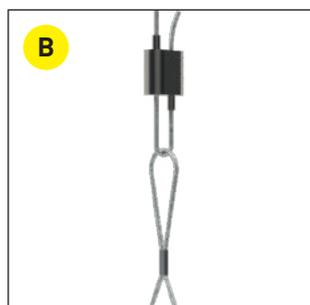


KIT DBFM
Page 28

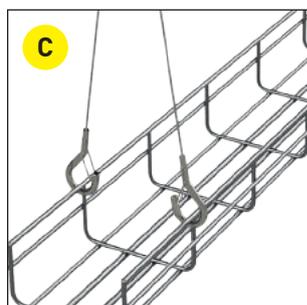
SOLUTIONS POUR CHEMINS DE CÂBLES ET CANALISATIONS ÉLECTRIQUES PRÉ-FABRIQUÉES



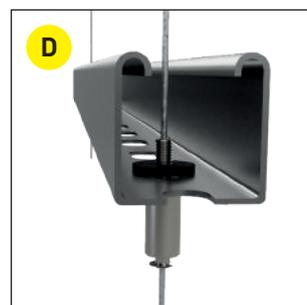
KIT DBFM - Terminaison filetée
Page 28



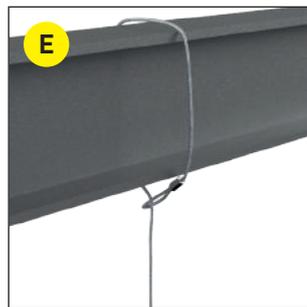
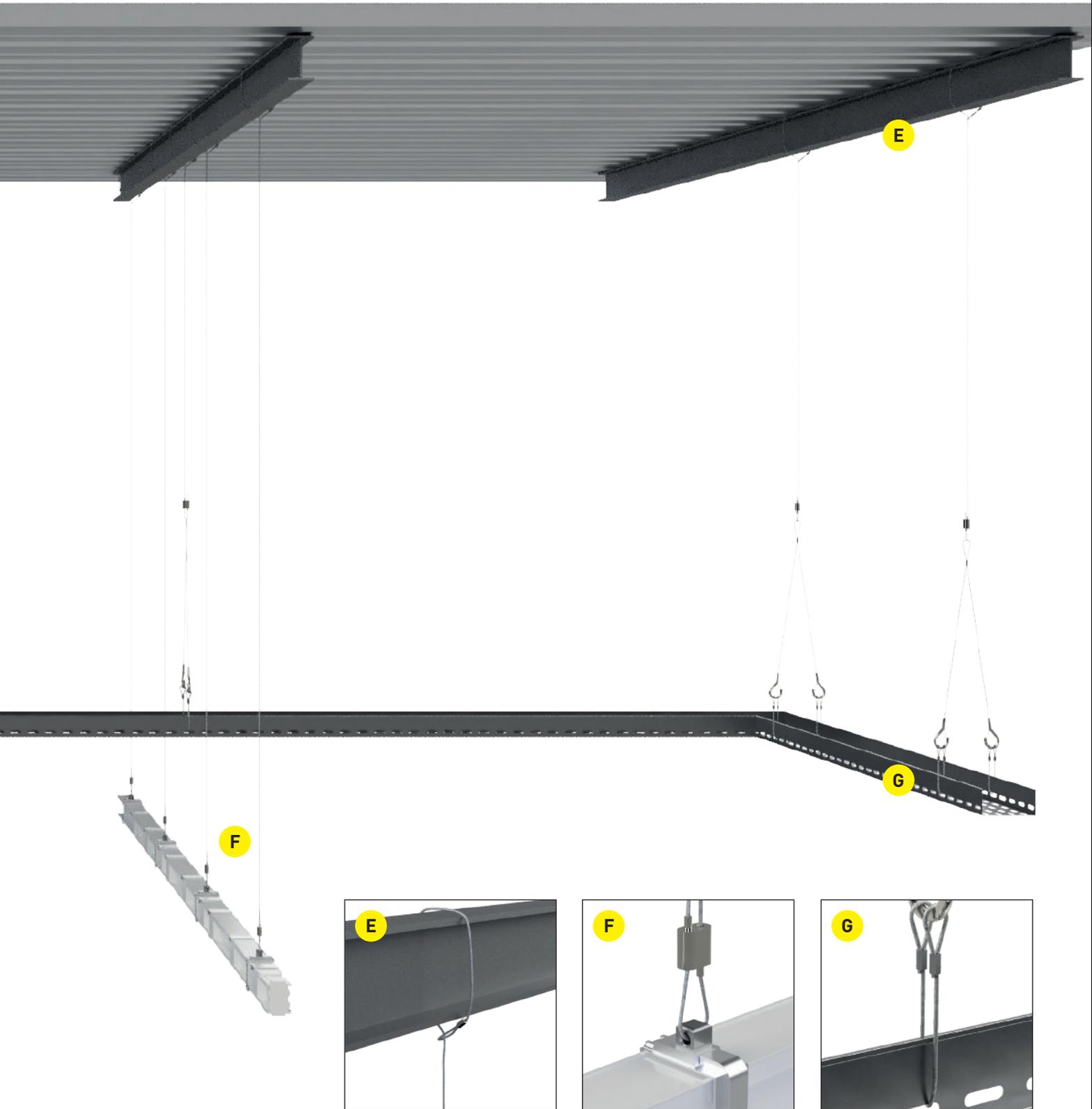
KIT DBFM
Page 28



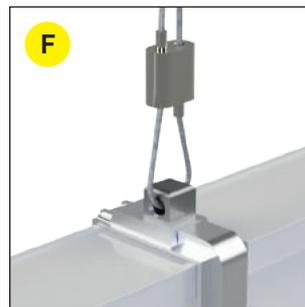
Accroche V
Page 34



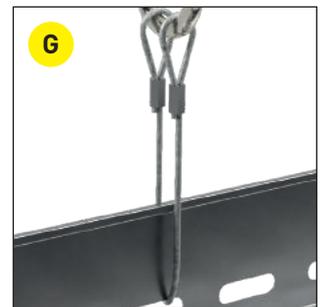
KIT STOP
Page 31



KIT DBFM - Terminaison boucle
Page 28

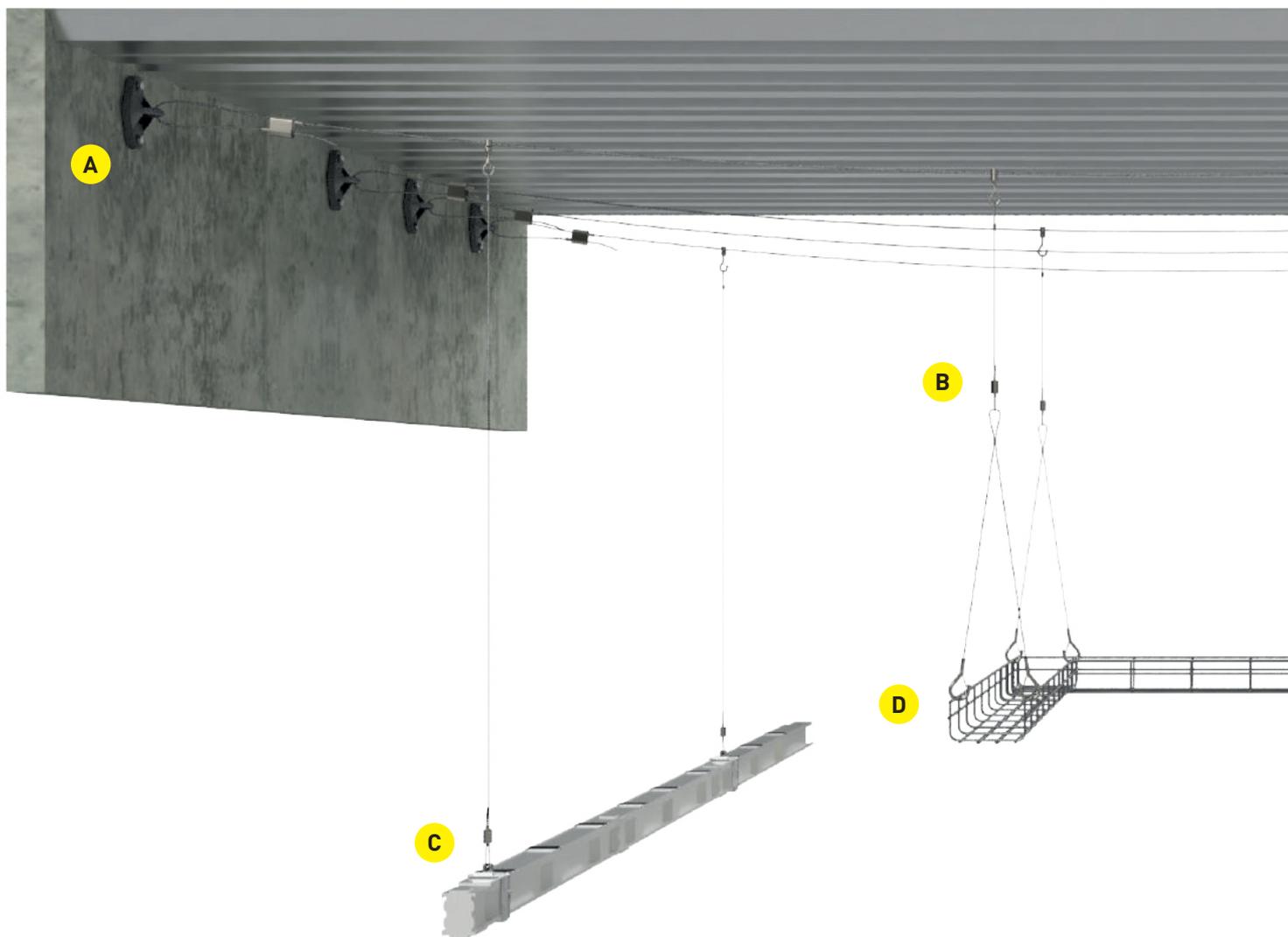


KIT DBFM
Page 28

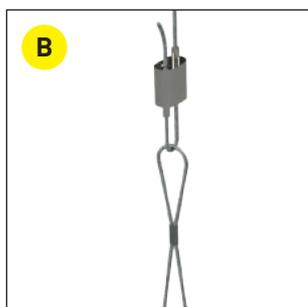


ACCROCHE Double boucle
Page 34

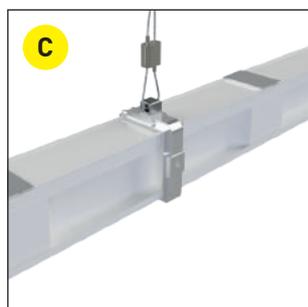
KITS HORIZONTAUX



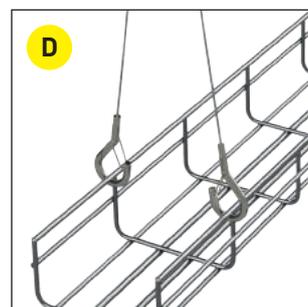
PA2P01
Page 35



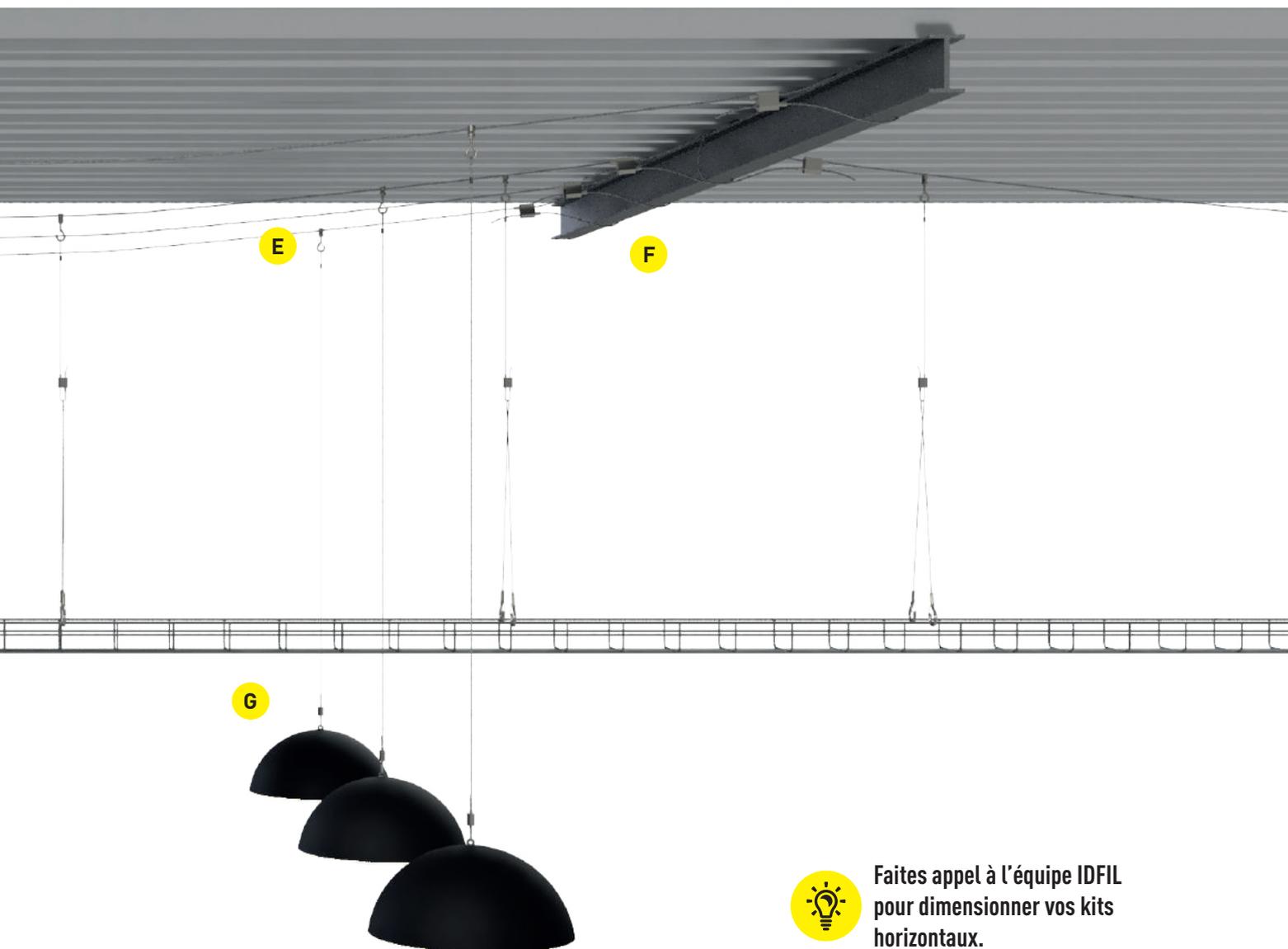
KIT DBFM
Page 28



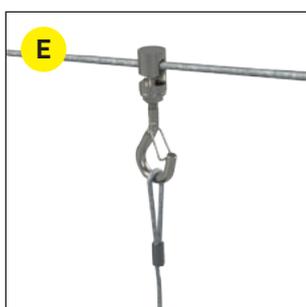
KIT DBFM
Page 28



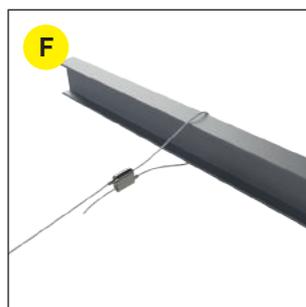
Accroche V
Page 34



Faites appel à l'équipe IDFIL pour dimensionner vos kits horizontaux.



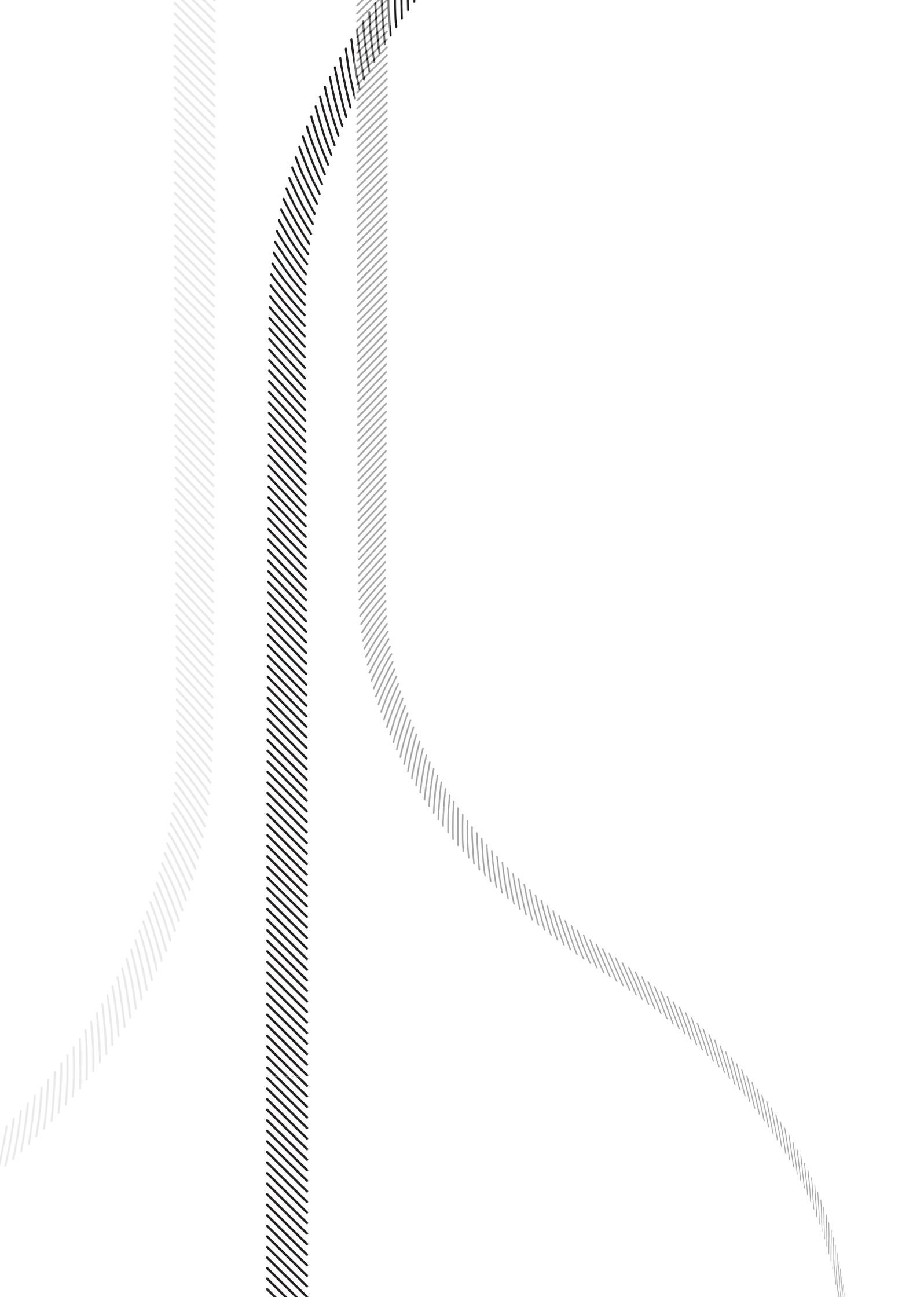
KIT CROSSFIL
Page 33



KIT KH
Page 33



KIT DBFM
Page 28



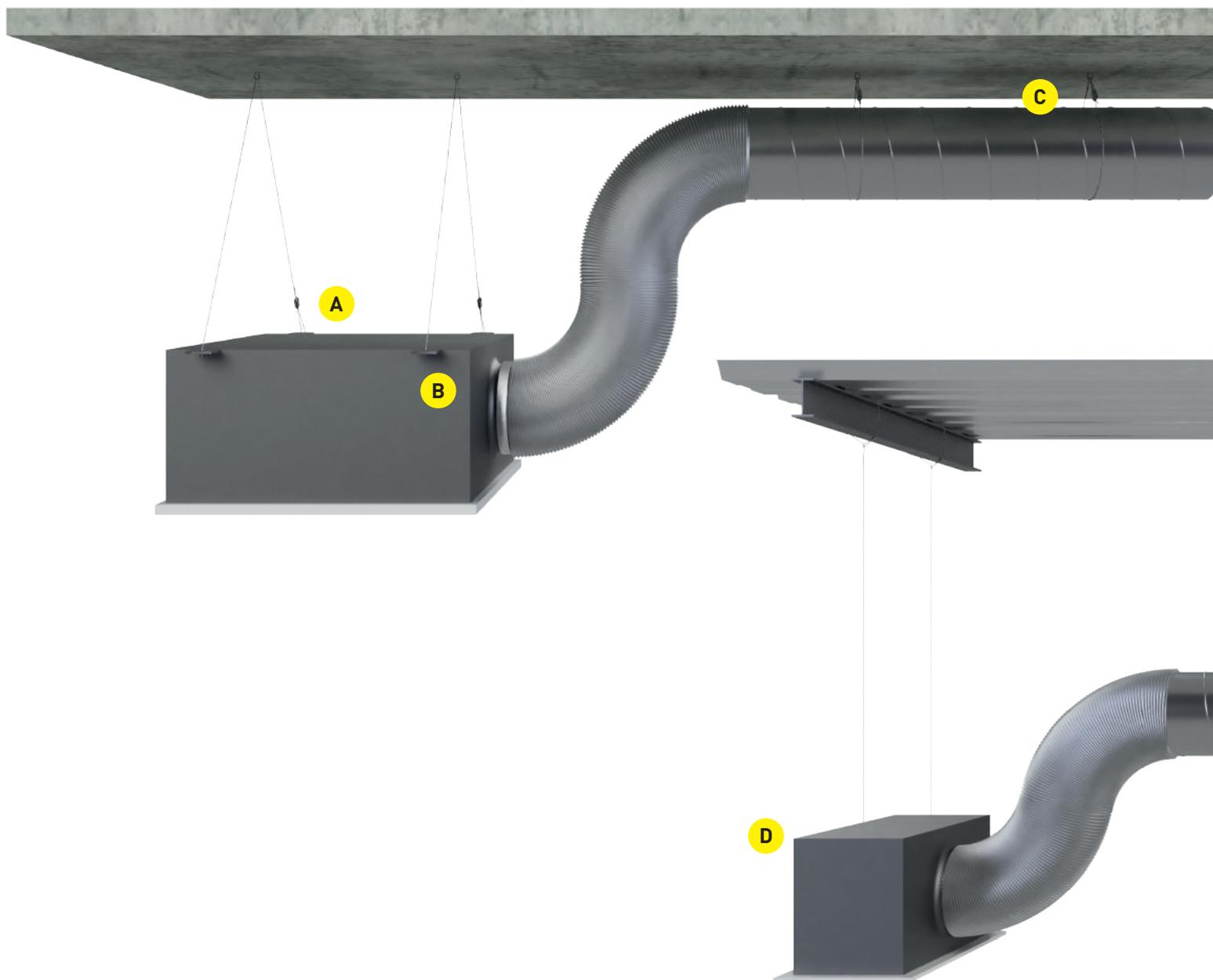
IDFIL®

**GÉNIE
CLIMATIQUE**

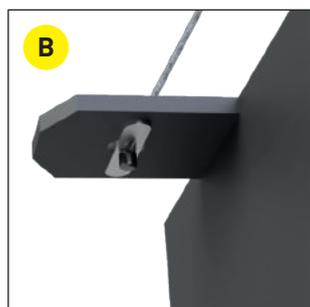
CLIMATIQUE
GÉNIE
REINTEGRAZIONE



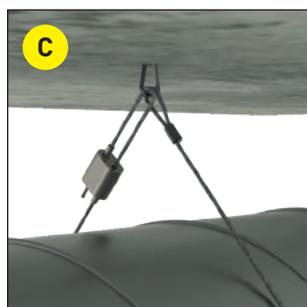
SOLUTIONS POUR LA VENTILATION



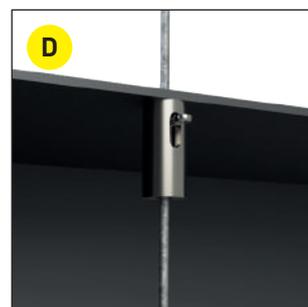
KIT DBFM
Page 28



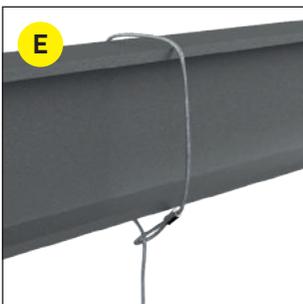
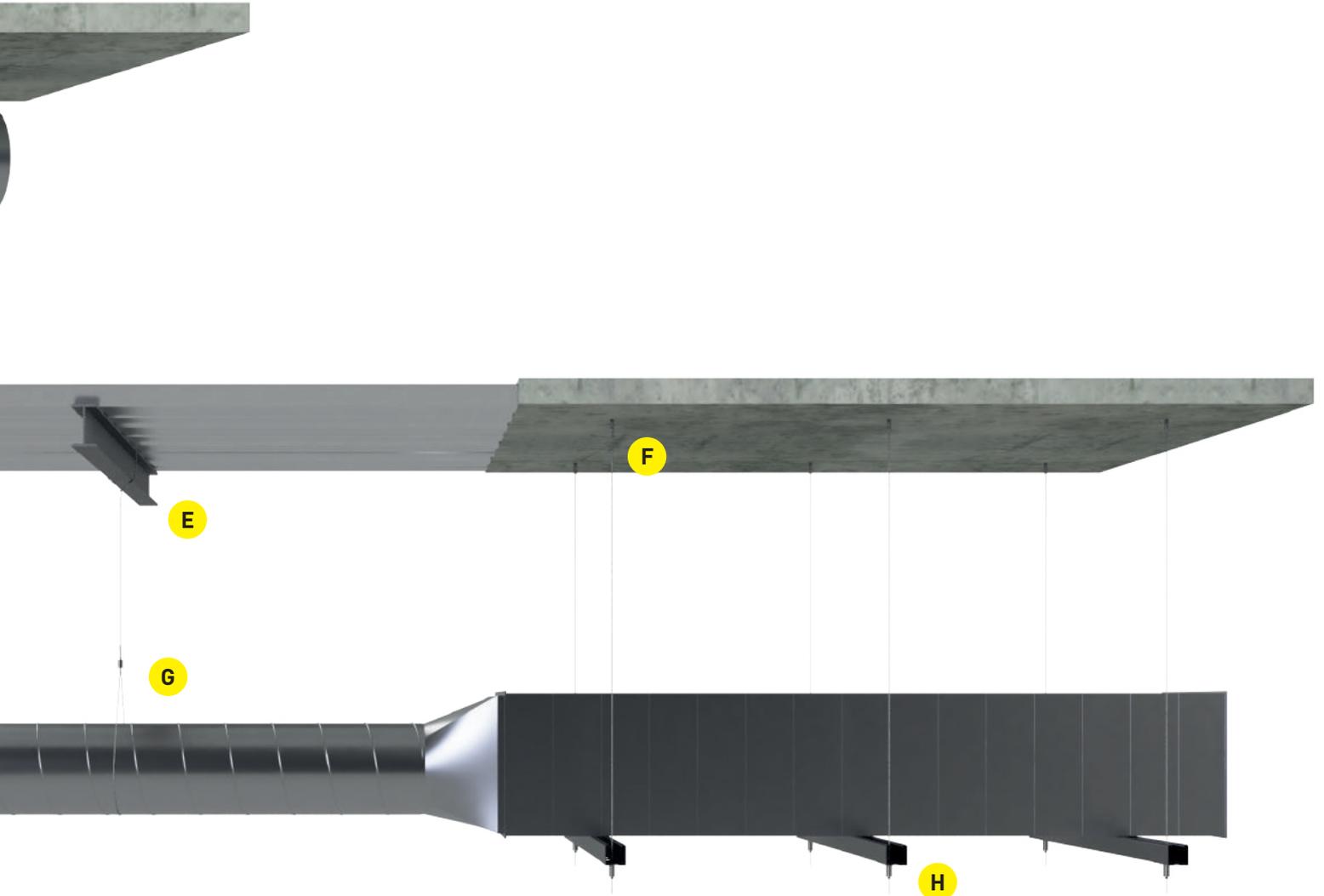
KIT DBFM - Terminaison bascule
Page 28



CCRON
Page 35



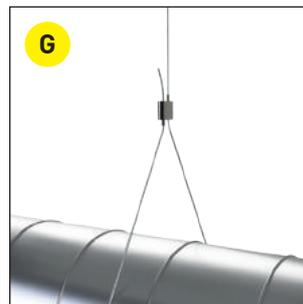
KIT STEP
Page 32



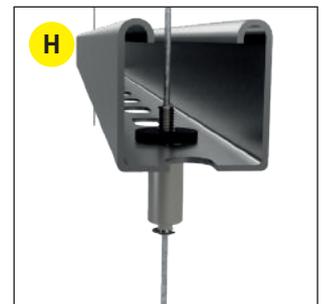
KIT DBFM - Terminaison boucle
Page 28



KIT STOP - Terminaison filetée
Page 31

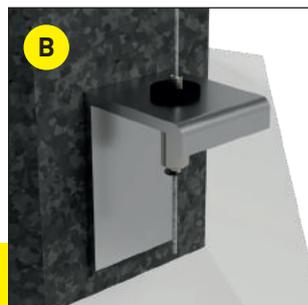
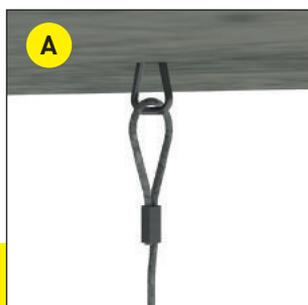
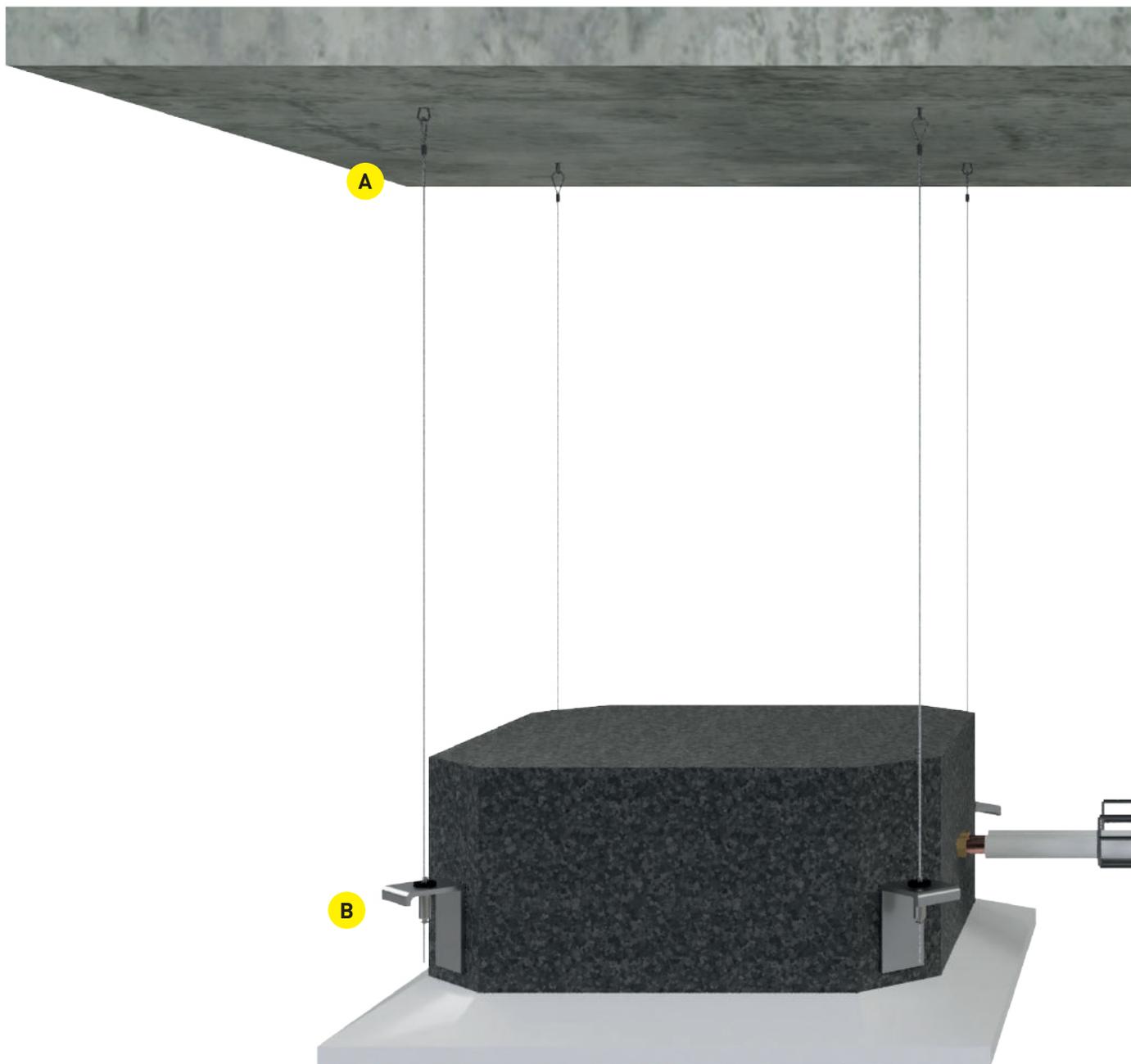


KIT DBFM
Page 28

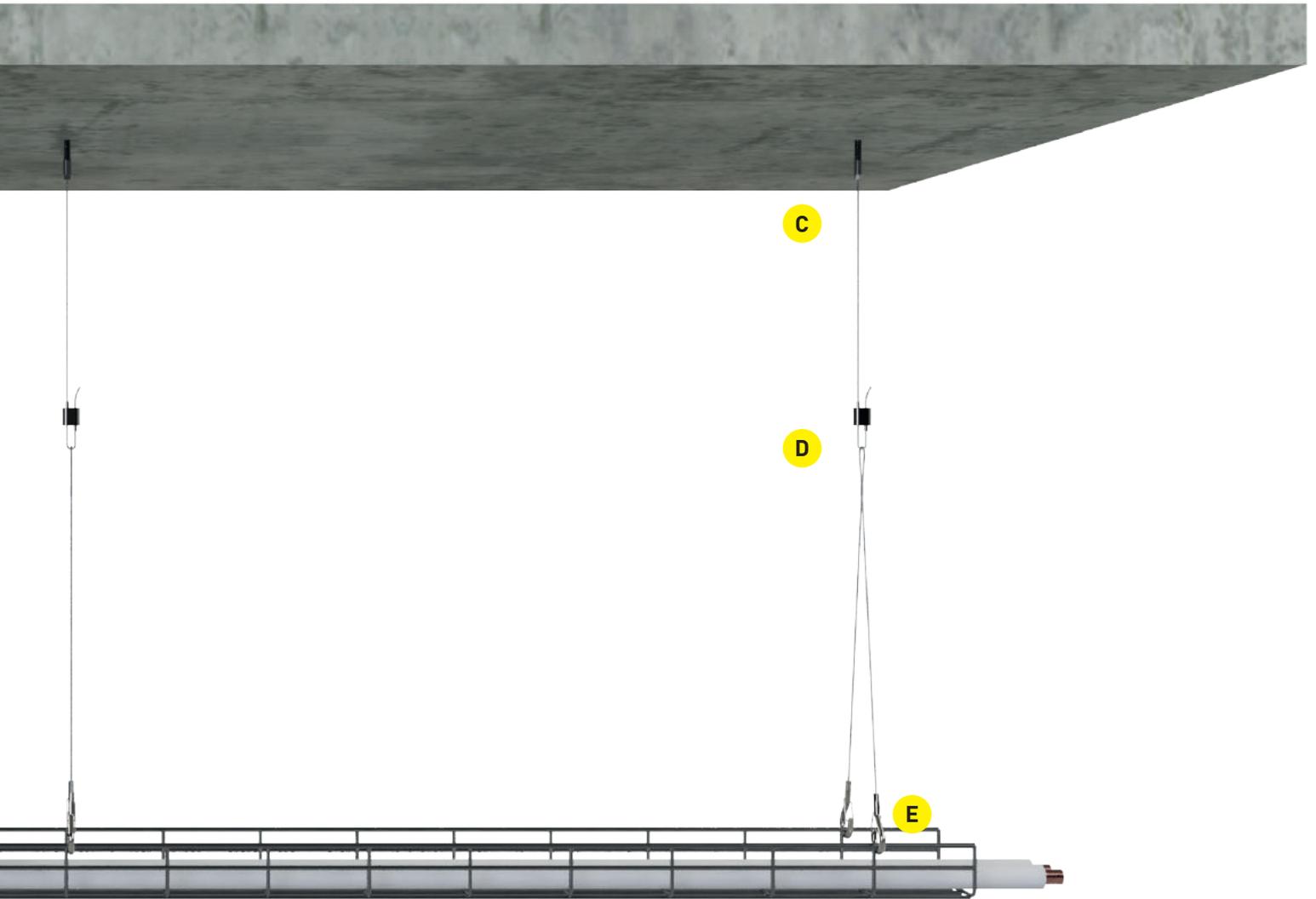


KIT STOP
Page 31

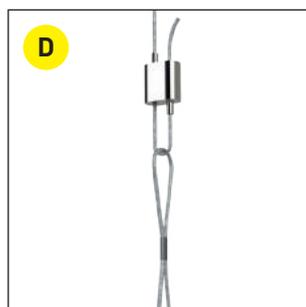
SOLUTIONS POUR LA CLIMATISATION



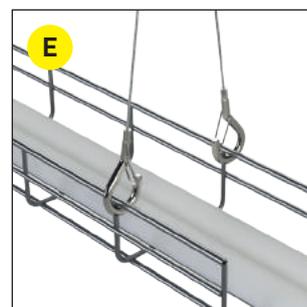
KIT K7
Page 30



KIT DBFM -Terminaison filetée
Page 28

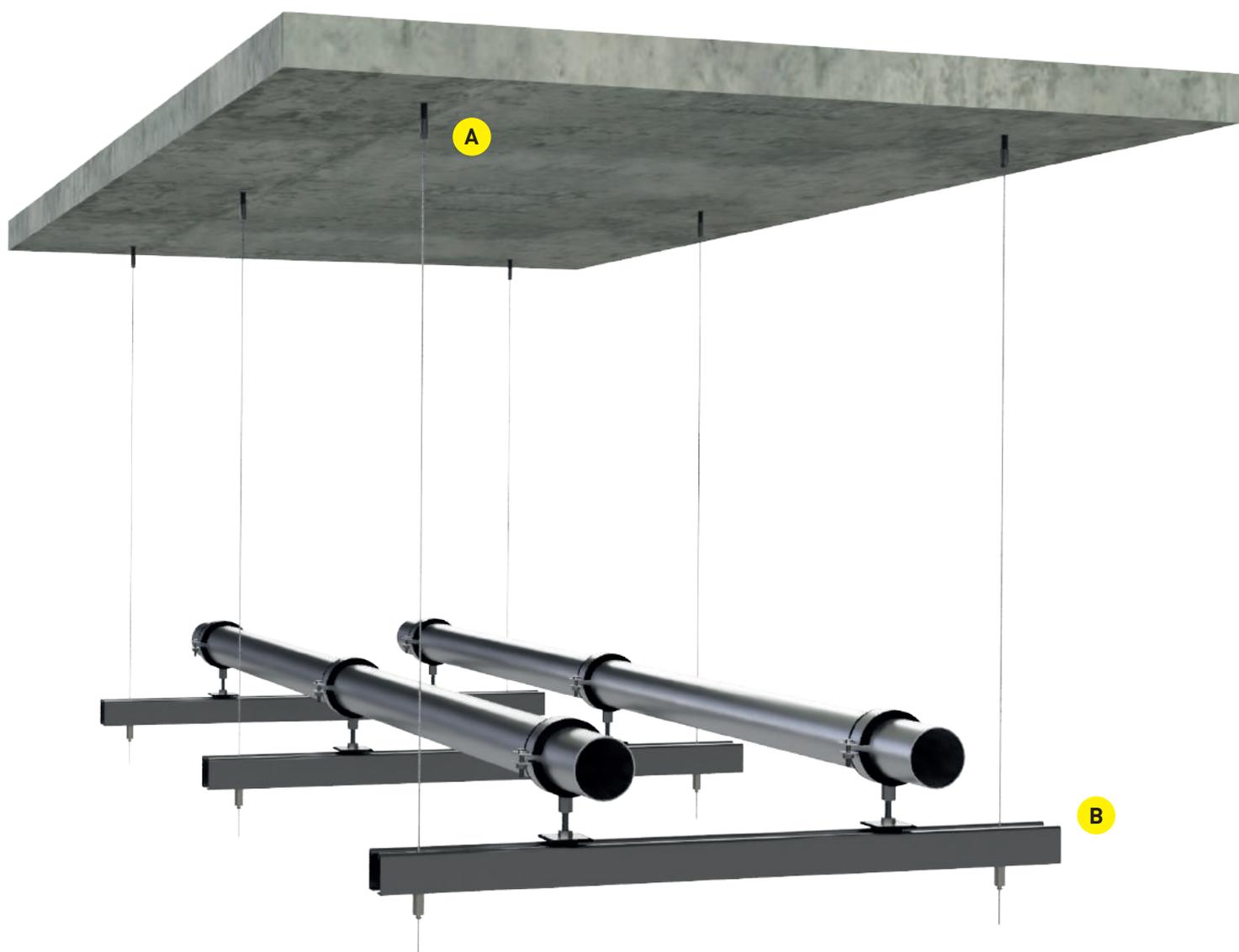


KIT DBFM
Page 28

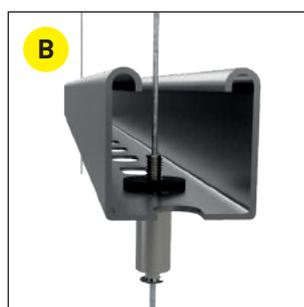


Accroche V
Page 34

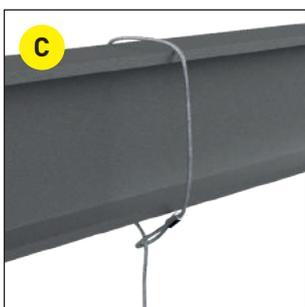
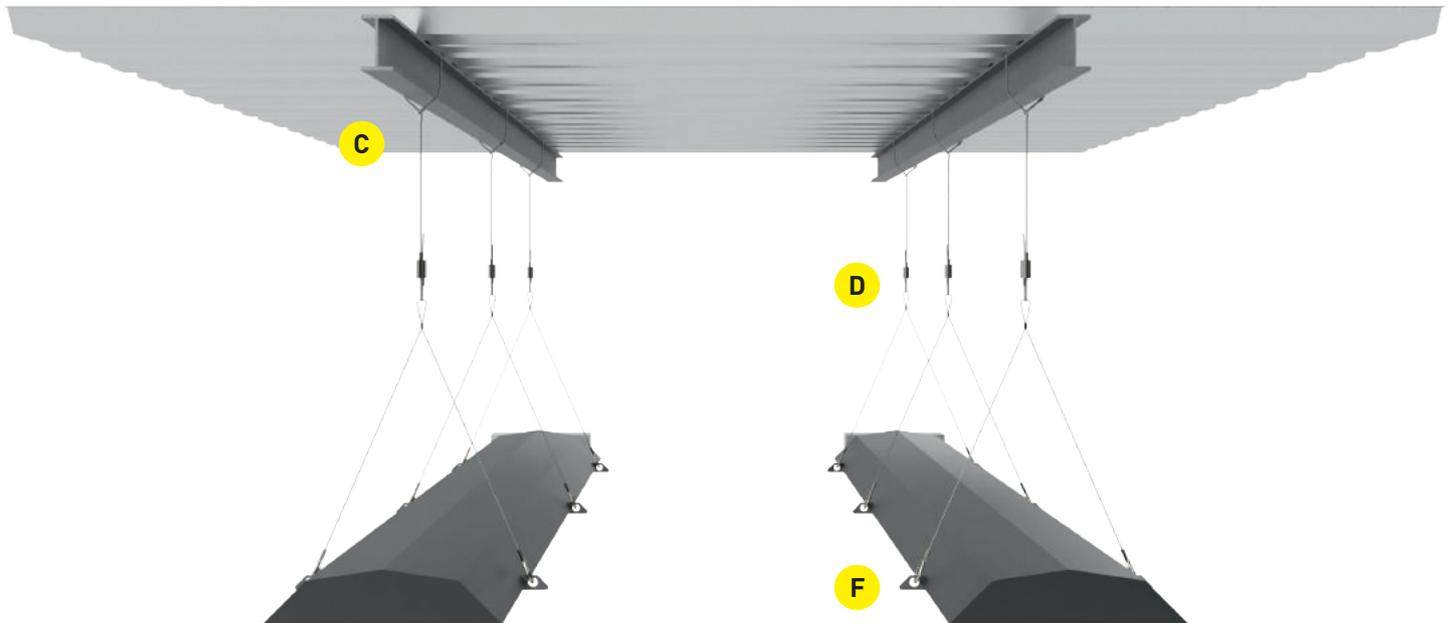
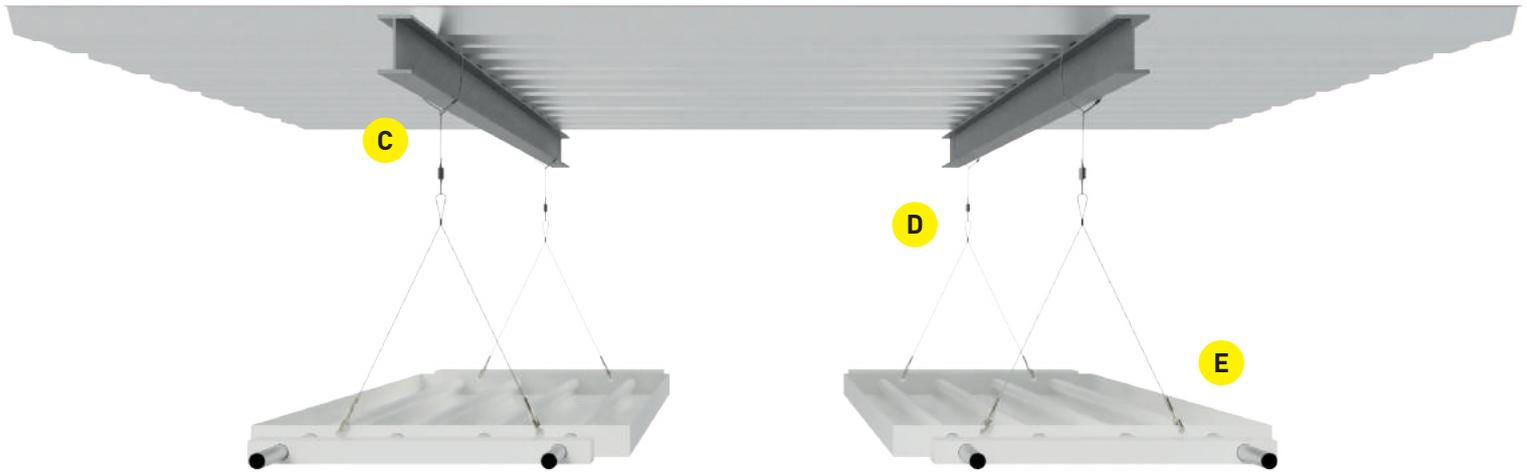
SOLUTIONS POUR LA TUYAUTERIE ET LE CHAUFFAGE



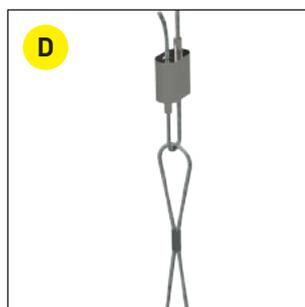
KIT STOP - Terminaison filetée
Page 31



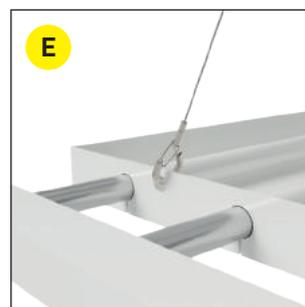
KIT STOP
Page 31



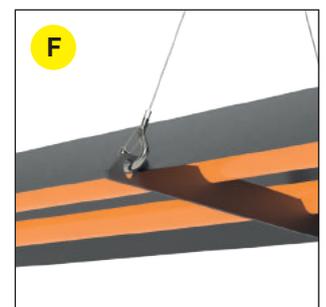
KIT DBFM - Terminaison boucle
Page 28



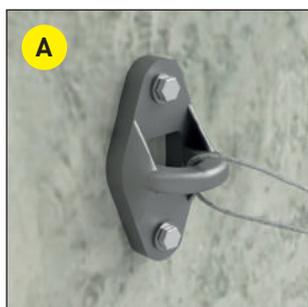
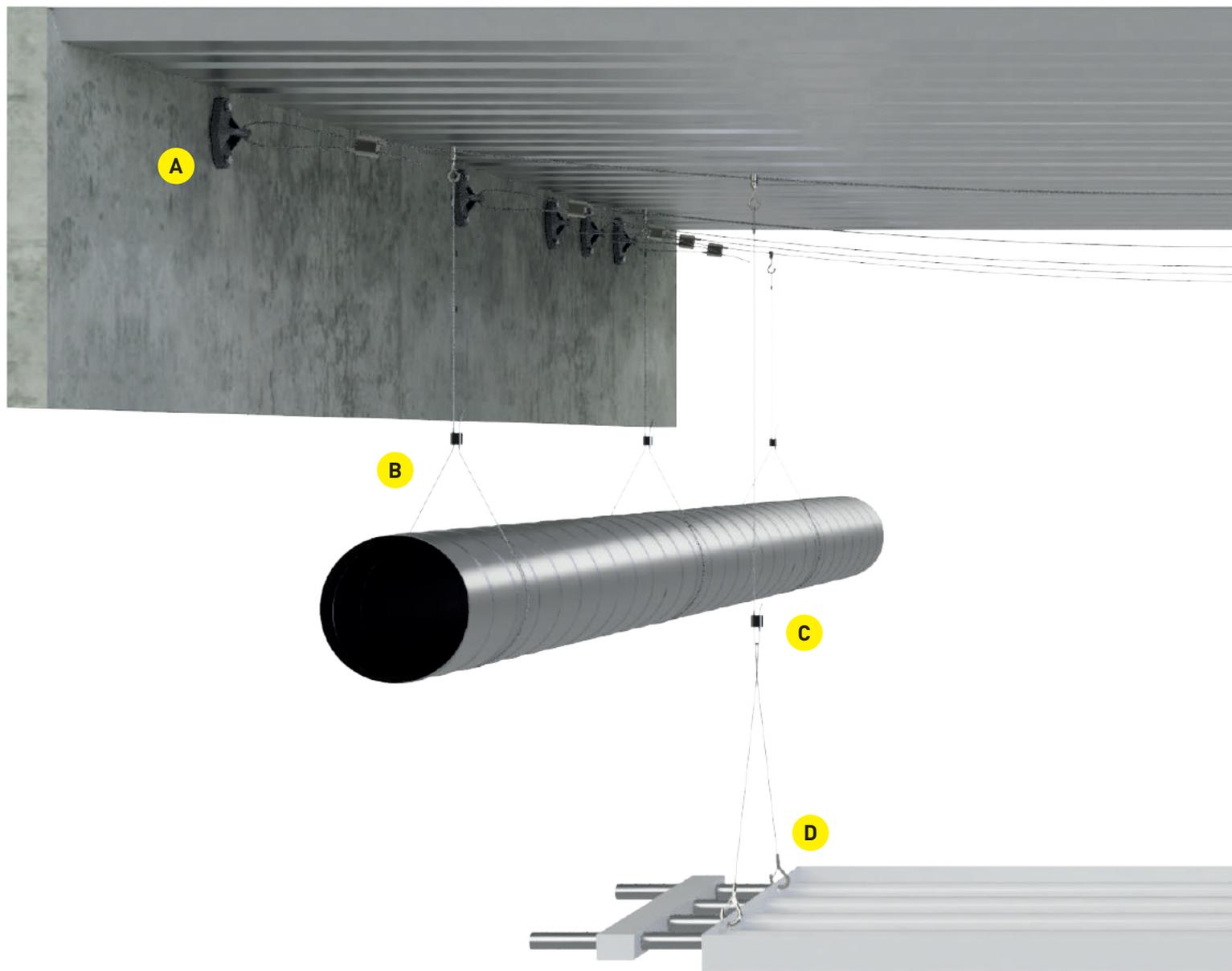
KIT DBFM
Page 28



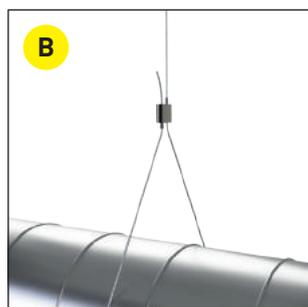
Accroche V
Page 34



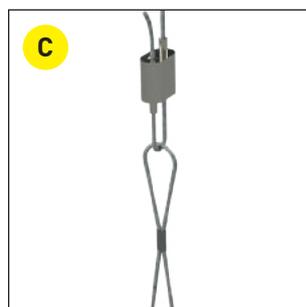
KITS HORIZONTAUX



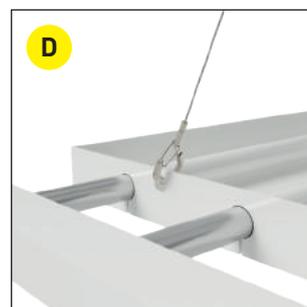
PA2P01
Page 35



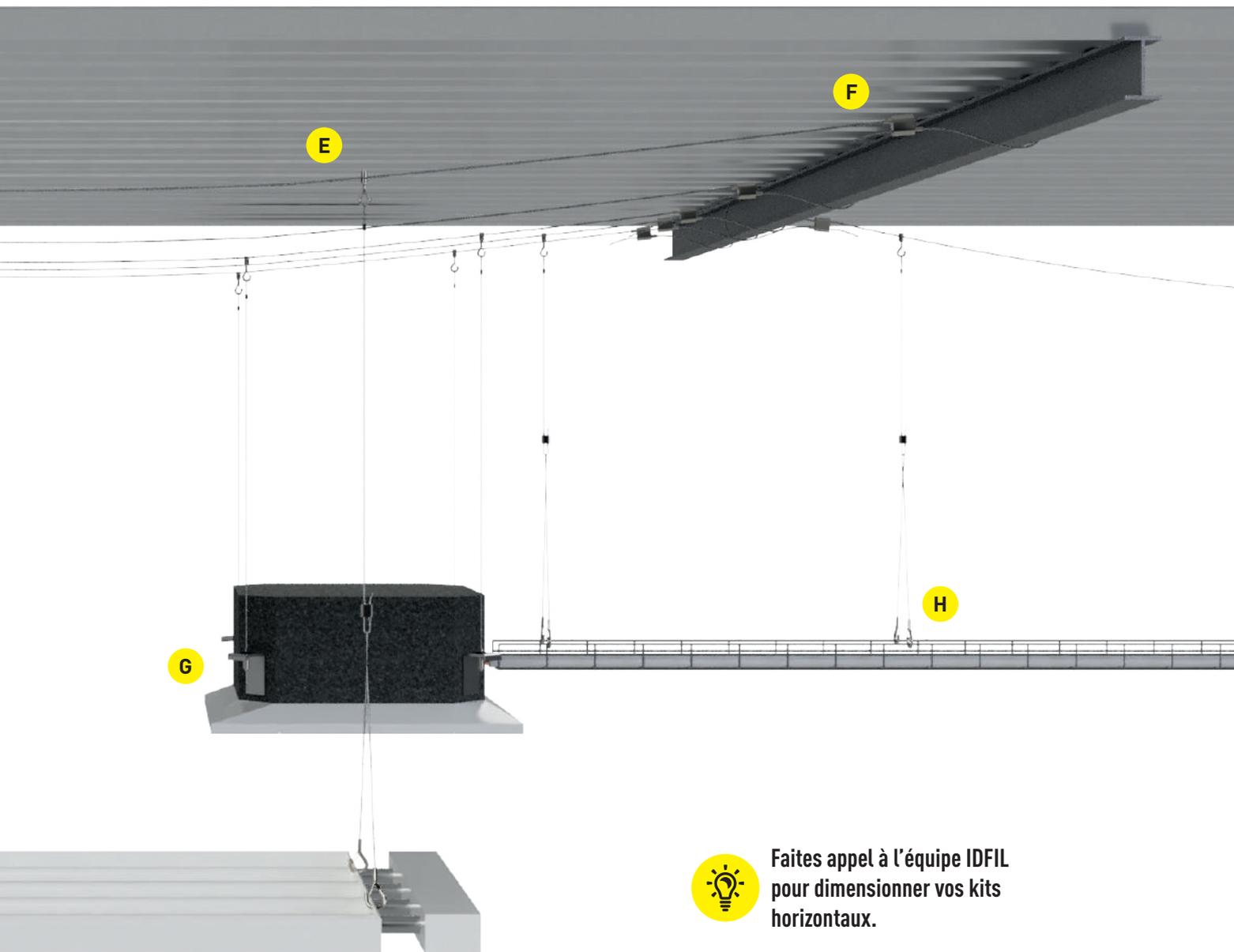
KIT DBFM
Page 28



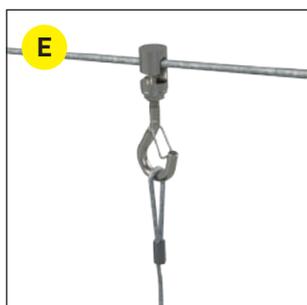
KIT DBFM
Page 28



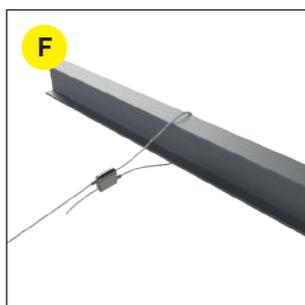
Accroche V
Page 34



Faites appel à l'équipe IDFIL pour dimensionner vos kits horizontaux.



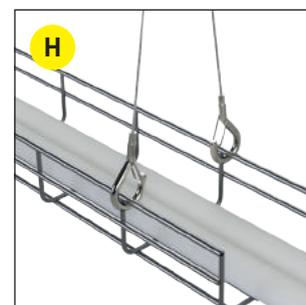
KIT CROSSFIL
Page 33



KIT KH
Page 33

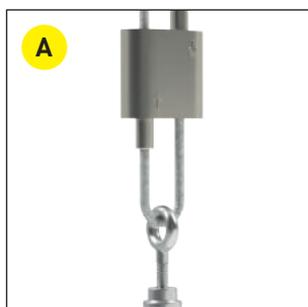
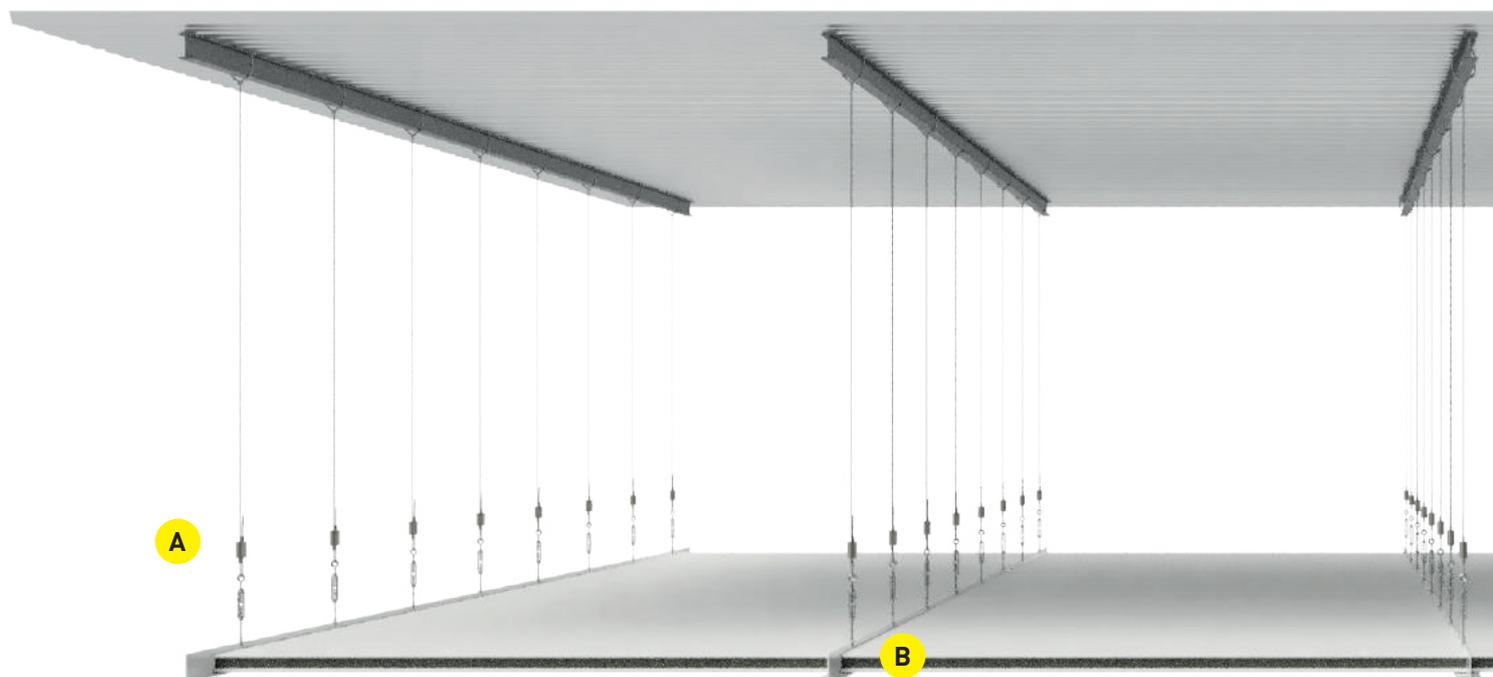


KIT STOP
Page 31

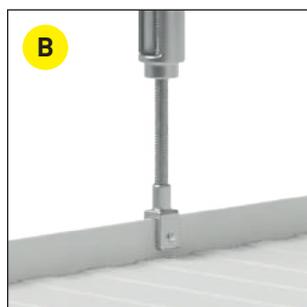


Accroche V
Page 34

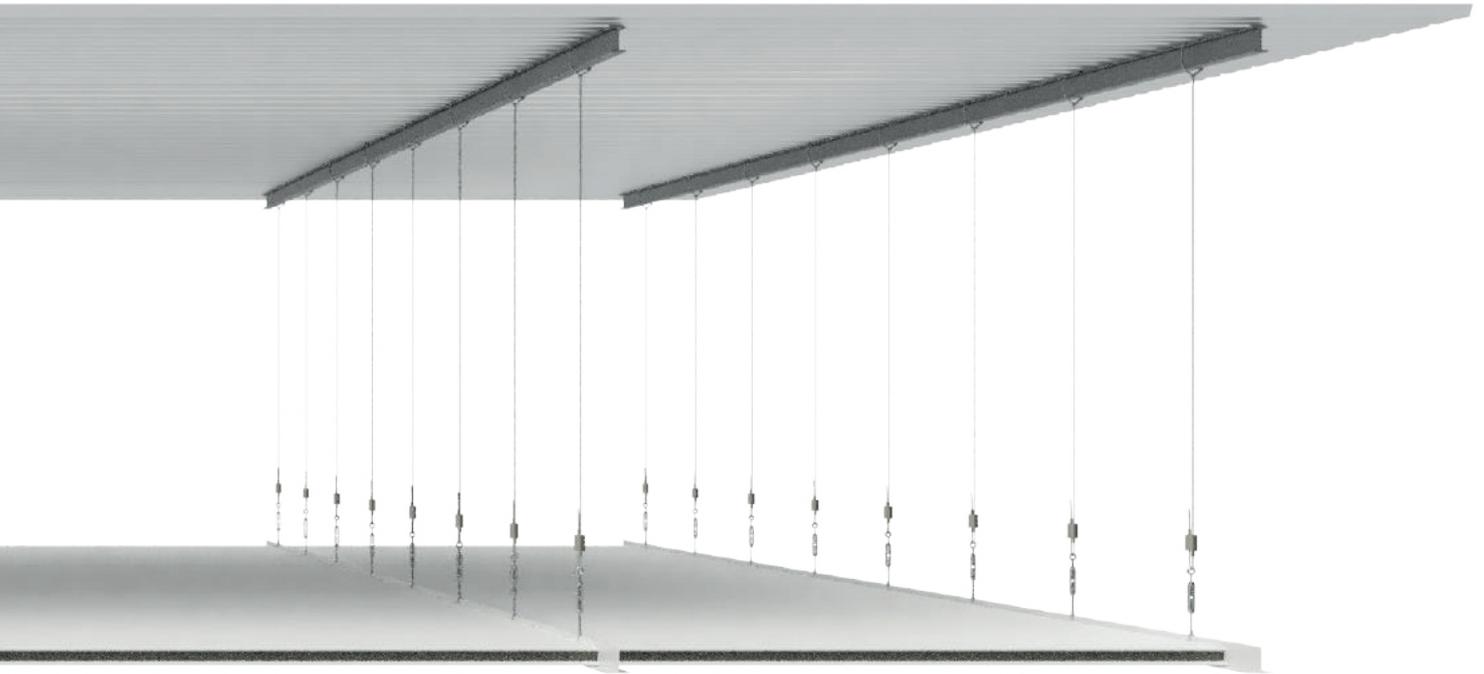
SOLUTIONS POUR CHAMBRES FROIDES



KIT DBFXL
Page 30



Ridoir
Page 35



Faites appel à l'équipe IDFIL
pour tout renseignement



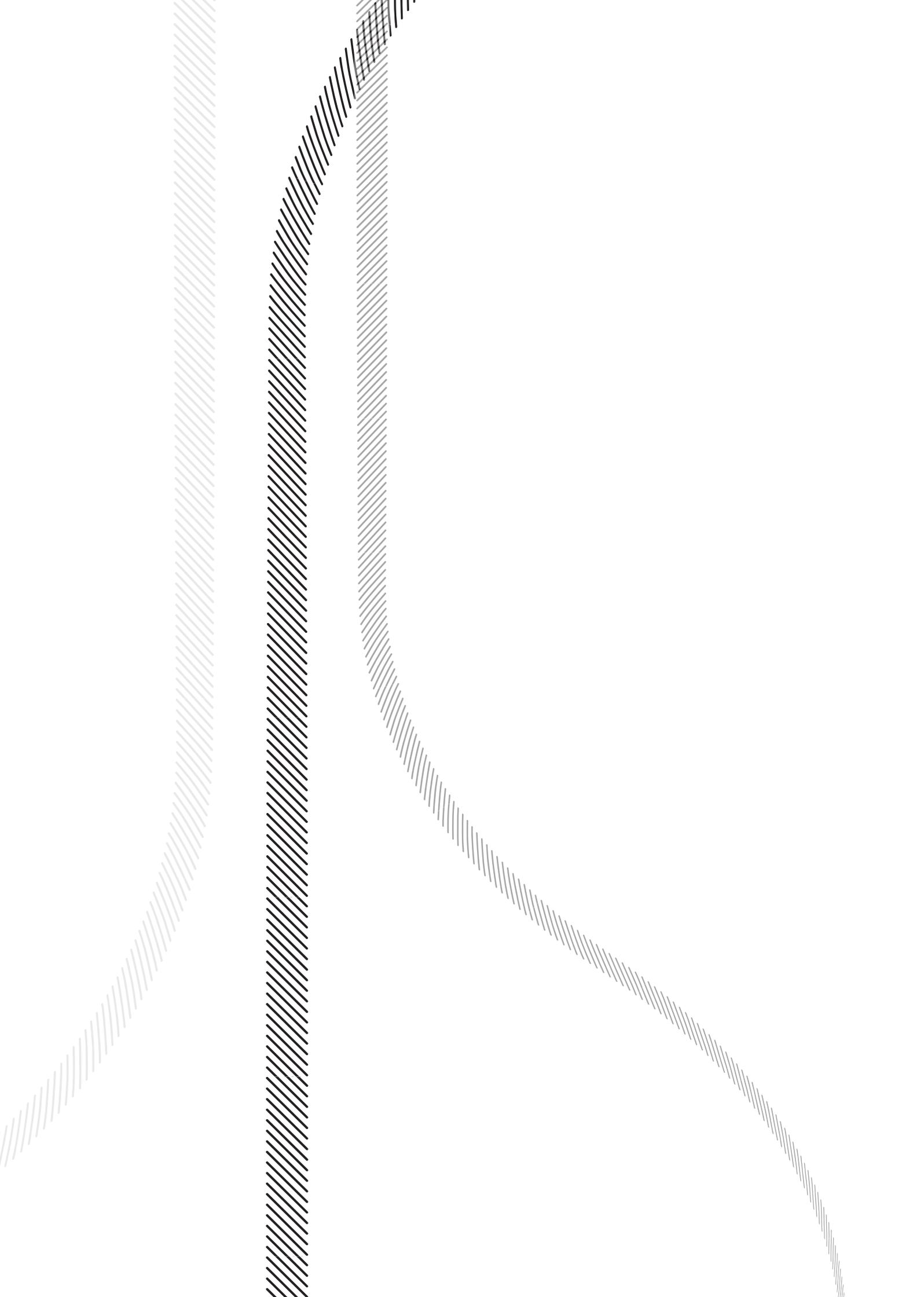
NOIR



BLANC



NICKEL



IDFIL®

PRODUITS

PRODUITS



KIT DBF TAILLE M

KIT DBF TAILLE M

Ø 1,5MM

35KG

		LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
	BOUCLE	1	DBFM-I15100X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 35Kg	10
		2	DBFM-I15200X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 35Kg	10
		3	DBFM-I15300X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 35Kg	10
		5	DBFM-I15500X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 35Kg	10
		6	DBFM-I15600X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 35Kg	10
		10	DBFM-I151000X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 35Kg	10
	CROCHET	1	DBFM-OA15100X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 35Kg	10
		2	DBFM-OA15200X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 35Kg	10
		3	DBFM-OA15300X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 35Kg	10
		5	DBFM-OA15500X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 35Kg	10
		6	DBFM-OA15600X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 35Kg	10
		10	DBFM-OA151000X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 35Kg	10
	BASCOULE	1	DBFM-Q15100X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 35Kg	10
		2	DBFM-Q15200X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 35Kg	10
		3	DBFM-Q15300X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 35Kg	10
		5	DBFM-Q15500X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 35Kg	10
		6	DBFM-Q15600X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 35Kg	10
		10	DBFM-Q151000X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 35Kg	10
	PIOLET	1	DBFM-S15100X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 35Kg	10
		2	DBFM-S15200X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 35Kg	10
		3	DBFM-S15300X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 35Kg	10
		5	DBFM-S15500X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 35Kg	10
		6	DBFM-S15600X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 35Kg	10
		10	DBFM-S151000X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 35Kg	10
	FILETÉ M6	1	DBFM-P15100X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M6 35Kg	10
		2	DBFM-P15200X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M6 35Kg	10
		3	DBFM-P15300X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M6 35Kg	10
		5	DBFM-P15500X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M6 35Kg	10
		6	DBFM-P15600X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M6 35Kg	10
		10	DBFM-P151000X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M6 35Kg	10

KIT DBF TAILLE M

KIT DBF TAILLE M

Ø 2MM

60KG

	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
	1	DBFM-I20100X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 60Kg	10
	2	DBFM-I20200X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 60Kg	10
	3	DBFM-I20300X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 60Kg	10
	5	DBFM-I20500X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 60Kg	10
	6	DBFM-I20600X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 60Kg	10
	10	DBFM-I201000X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison boucle 60Kg	10
	1	DBFM-OA20100X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 60Kg	10
	2	DBFM-OA20200X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 60Kg	10
	3	DBFM-OA20300X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 60Kg	10
	5	DBFM-OA20500X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 60Kg	10
	6	DBFM-OA20600X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 60Kg	10
	10	DBFM-OA201000X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison crochet 60Kg	10
	1	DBFM-Q20100X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 60Kg	10
	2	DBFM-Q20200X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 60Kg	10
	3	DBFM-Q20300X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 60Kg	10
	5	DBFM-Q20500X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 60Kg	10
	6	DBFM-Q20600X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 60Kg	10
	10	DBFM-Q201000X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison bascule 60Kg	10
	1	DBFM-S20100X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 60Kg	10
	2	DBFM-S20200X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 60Kg	10
	3	DBFM-S20300X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 60Kg	10
	5	DBFM-S20500X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 60Kg	10
	6	DBFM-S20600X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 60Kg	10
	10	DBFM-S201000X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison piolet 60Kg	10
	1	DBFM-PA20100X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M8 60Kg	10
	2	DBFM-PA20200X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M8 60Kg	10
	3	DBFM-PA20300X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M8 60Kg	10
	5	DBFM-PA20500X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M8 60Kg	10
	6	DBFM-PA20600X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M8 60Kg	10
	10	DBFM-PA201000X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin DBFM, terminaison fileté M8 60Kg	10

KIT DBF TAILLE L

KIT DBF TAILLE L

Ø 3MM

📦 100KG

	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
 BOUCLE	1	DBFL-I30100010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 1m, bloque-filin DBFL, terminaison boucle 100Kg	10
	2	DBFL-I30200010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 2m, bloque-filin DBFL, terminaison boucle 100Kg	10
	3	DBFL-I30300010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 3m, bloque-filin DBFL, terminaison boucle 100Kg	10
	5	DBFL-I30500010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 5m, bloque-filin DBFL, terminaison boucle 100Kg	10
	6	DBFL-I30600010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 6m, bloque-filin DBFL, terminaison boucle 100Kg	10
	10	DBFL-I301000010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 10m, bloque-filin DBFL, terminaison boucle 100Kg	10
 FILETÉ M8	1	DBFL-PA30100010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 1m, bloque-filin DBFL, terminaison filetée M8 100Kg	10
	2	DBFL-PA30200010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 2m, bloque-filin DBFL, terminaison filetée M8 100Kg	10
	3	DBFL-PA30300010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 3m, bloque-filin DBFL, terminaison filetée M8 100Kg	10
	5	DBFL-PA30500010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 5m, bloque-filin DBFL, terminaison filetée M8 100Kg	10
	6	DBFL-PA30600010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 6m, bloque-filin DBFL, terminaison filetée M8 100Kg	10
	10	DBFL-PA301000010	Etui de 10 filins Ø 3mm longueur 10m, bloque-filin DBFL, terminaison filetée M8 100Kg	10

KIT DBF TAILLE XL

KIT DBF TAILLE XL

Ø 5MM

📦 250KG

	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
 BOUCLE	3	DBFXL-I5030001	Filin Ø 5mm longueur 3m, bloque-filin DBFXL, terminaison boucle 250Kg	1
	5	DBFXL-I5050001	Filin Ø 5mm longueur 5m, bloque-filin DBFXL, terminaison boucle 250Kg	1
	10	DBFXL-I50100001	Filin Ø 5mm longueur 10m, bloque-filin DBFXL, terminaison boucle 250Kg	1

KIT K7

KIT K7

Ø 2MM

📦 50KG

	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
 BOUCLE	1	KIT-STOP-I20100A4	Kit 4 suspensions pour cassette clim avec crochet béton, Ø 2mm, longueur 1m, bloque filin STOP, terminaison boucle 50Kg	4
	2	KIT-STOP-I20200A4	Kit 4 suspensions pour cassette clim avec crochet béton, Ø 2mm, longueur 2m, bloque filin STOP, terminaison boucle 50Kg	4

KIT STOP

KIT STOP

Ø 2MM

50KG

	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
	1	STOP-I20100A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin STOP, terminaison boucle 50Kg	10
	2	STOP-I20200A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin STOP, terminaison boucle 50Kg	10
	3	STOP-I20300A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin STOP, terminaison boucle 50Kg	10
	5	STOP-I20500A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin STOP, terminaison boucle 50Kg	10
	6	STOP-I20600A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin STOP, terminaison boucle 50Kg	10
	10	STOP-I201000A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin STOP, terminaison boucle 50Kg	10
	1	STOP-OA20100A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin STOP, terminaison crochet 50Kg	10
	2	STOP-OA20200A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin STOP, terminaison crochet 50Kg	10
	3	STOP-OA20300A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin STOP, terminaison crochet 50Kg	10
	5	STOP-OA20500A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin STOP, terminaison crochet 50Kg	10
	6	STOP-OA20600A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin STOP, terminaison crochet 50Kg	10
	10	STOP-OA201000A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin STOP, terminaison crochet 50Kg	10
	1	STOP-Q20100A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin STOP, terminaison bascule 50Kg	10
	2	STOP-Q20200A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin STOP, terminaison bascule 50Kg	10
	3	STOP-Q20300A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin STOP, terminaison bascule 50Kg	10
	5	STOP-Q20500A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin STOP, terminaison bascule 50Kg	10
	6	STOP-Q20600A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin STOP, terminaison bascule 50Kg	10
	10	STOP-Q201000A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin STOP, terminaison bascule 50Kg	10
	1	STOP-S20100X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin STOP, terminaison piolet 50Kg	10
	2	STOP-S20200X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin STOP, terminaison piolet 50Kg	10
	3	STOP-S20300X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin STOP, terminaison piolet 50Kg	10
	5	STOP-S20500X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin STOP, terminaison piolet 50Kg	10
	6	STOP-S20600X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin STOP, terminaison piolet 50Kg	10
	10	STOP-S201000X10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin STOP, terminaison piolet 50Kg	10
	1	STOP-PA20100A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque-filin STOP, terminaison fileté M8 50Kg	10
	2	STOP-PA20200A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque-filin STOP, terminaison fileté M8 50Kg	10
	3	STOP-PA20300A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque-filin STOP, terminaison fileté M8 50Kg	10
	5	STOP-PA20500A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque-filin STOP, terminaison fileté M8 50Kg	10
	6	STOP-PA20600A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 6m, bloque-filin STOP, terminaison fileté M8 50Kg	10
	10	STOP-PA201000A10	Etui de 10 filins Ø 2mm longueur 10m, bloque-filin STOP, terminaison fileté M8 50Kg	10

KIT STEP

KIT STEP

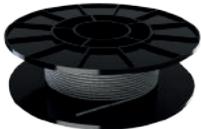
Ø 1,5MM

 **20KG**

		LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
 	BUCLE	1	STEP-I15100A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin STEP, terminaison boucle 20Kg	10
		2	STEP-I15200A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin STEP, terminaison boucle 20Kg	10
		3	STEP-I15300A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin STEP, terminaison boucle 20Kg	10
		5	STEP-I15500A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin STEP, terminaison boucle 20Kg	10
		6	STEP-I15600A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin STEP, terminaison boucle 20Kg	10
		10	STEP-I151000A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin STEP, terminaison boucle 20Kg	10
 	CROCHET	1	STEP-OA15100A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin STEP, terminaison crochet 20Kg	10
		2	STEP-OA15200A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin STEP, terminaison crochet 20Kg	10
		3	STEP-OA15300A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin STEP, terminaison crochet 20Kg	10
		5	STEP-OA15500A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin STEP, terminaison crochet 20Kg	10
		6	STEP-OA15600A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin STEP, terminaison crochet 20Kg	10
		10	STEP-OA151000A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin STEP, terminaison crochet 20Kg	10
 	BASCULE	1	STEP-Q15100A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin STEP, terminaison bascule 20Kg	10
		2	STEP-Q15200A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin STEP, terminaison bascule 20Kg	10
		3	STEP-Q15300A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin STEP, terminaison bascule 20Kg	10
		5	STEP-Q15500A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin STEP, terminaison bascule 20Kg	10
		6	STEP-Q15600A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin STEP, terminaison bascule 20Kg	10
		10	STEP-Q151000A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin STEP, terminaison bascule 20Kg	10
 	PIOLET	1	STEP-S15100X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin STEP, terminaison piolet 20Kg	10
		2	STEP-S15200X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin STEP, terminaison piolet 20Kg	10
		3	STEP-S15300X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin STEP, terminaison piolet 20Kg	10
		5	STEP-S15500X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin STEP, terminaison piolet 20Kg	10
		6	STEP-S15600X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin STEP, terminaison piolet 20Kg	10
		10	STEP-S151000X10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin STEP, terminaison piolet 20Kg	10
 	FILETÉ M6	1	STEP-P15100A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque-filin STEP, terminaison filetée M6 20Kg	10
		2	STEP-P15200A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque-filin STEP, terminaison filetée M6 20Kg	10
		3	STEP-P15300A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque-filin STEP, terminaison filetée M6 20Kg	10
		5	STEP-P15500A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque-filin STEP, terminaison filetée M6 20Kg	10
		6	STEP-P15600A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 6m, bloque-filin STEP, terminaison filetée M6 20Kg	10
		10	STEP-P151000A10	Etui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 10m, bloque-filin STEP, terminaison filetée M6 20Kg	10

KITS HORIZONTAUX

KIT KH

	DIAMÈTRE CÂBLE	CHARGE EN KG	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ÉTUI
	3mm	30	20M	BOB30020P	Bobine câble Ø 3mm, construction 7x7, longueur 20m, acier galvanisé	1
			50M	BOB30050P	Bobine câble Ø 3mm, construction 7x7, longueur 50m, acier galvanisé	1
	6mm	100	20M	BOB60020V	Bobine câble Ø 6mm, construction 7x19, longueur 20m, acier galvanisé	1
			50M	BOB60050V	Bobine câble Ø 6mm, construction 7x19, longueur 50m, acier galvanisé	1
	3mm	30	74253002	Sachet de 2 double bloque-filins déverrouillage axial pour filin Ø 2,5-3mm, finition aluminium	2	
	6mm	100	755060X2	Sachet de 2 double bloque-filins déverrouillage axial pour filin Ø 5-6mm, finition zamak	2	

KIT CROSSFIL

	DIAMÈTRE CÂBLE	CHARGE EN KG	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ÉTUI
	1,5mm	20	1M	DBFM-CF3-I15100X10	Étui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 1m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil3	10
			2M	DBFM-CF3-I15200X10	Étui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 2m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil3	10
			3M	DBFM-CF3-I15300X10	Étui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 3m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil3	10
			5M	DBFM-CF3-I15500X10	Étui de 10 filins Ø 1,5mm longueur 5m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil3	10
	2mm	60	1M	DBFM-CF6-I20100X10	Étui de 10 filins Ø 2mm longueur 1m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil6	10
			2M	DBFM-CF6-I20200X10	Étui de 10 filins Ø 2mm longueur 2m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil6	10
			3M	DBFM-CF6-I20300X10	Étui de 10 filins Ø 2mm longueur 3m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil6	10
			5M	DBFM-CF6-I20500X10	Étui de 10 filins Ø 2mm longueur 5m, bloque filin DBFM, fixation Crossfil6	10

FAITES APPEL À NOTRE SERVICE TECHNIQUE POUR DIMENSIONNER
LES KITS HORIZONTAUX EN FONCTION DE VOTRE INSTALLATION

BOBINES ET ACCESSOIRES

BOBINE

	DIAMÈTRE CÂBLE	CHARGE EN KG	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
	1,5mm	35	50M	BOB15050P	Bobine câble Ø 1,5mm, construction 7x7, longueur 50m, acier galvanisé	1
			150M	BOB15150P	Bobine câble Ø 1,5mm, construction 7x7, longueur 150m, acier galvanisé	1
BOB						
	2mm	60	100M	BOB20100P	Bobine câble Ø 2mm, construction 7x7, longueur 100m, acier galvanisé	1
	1,5mm	35		731520X50	Boîte de 50 double bloque-filins DBFM, dévrouillage axial pour filin Ø 1,5-2mm, finition zamak	50
	2mm	60				

ACCROCHE V

Ø 2MM

	LONGUEUR	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
	150	VO20150P10	Sachet de 10 accroches V, double brins terminaison crochet, longueur 150mm, câble Ø 2mm	10
	300	VO20300P10	Sachet de 10 accroches V, double brins terminaison crochet, longueur 300mm, câble Ø 2mm	10
	500	VO20500P10	Sachet de 10 accroches V, double brins terminaison crochet, longueur 500mm, câble Ø 2mm	10

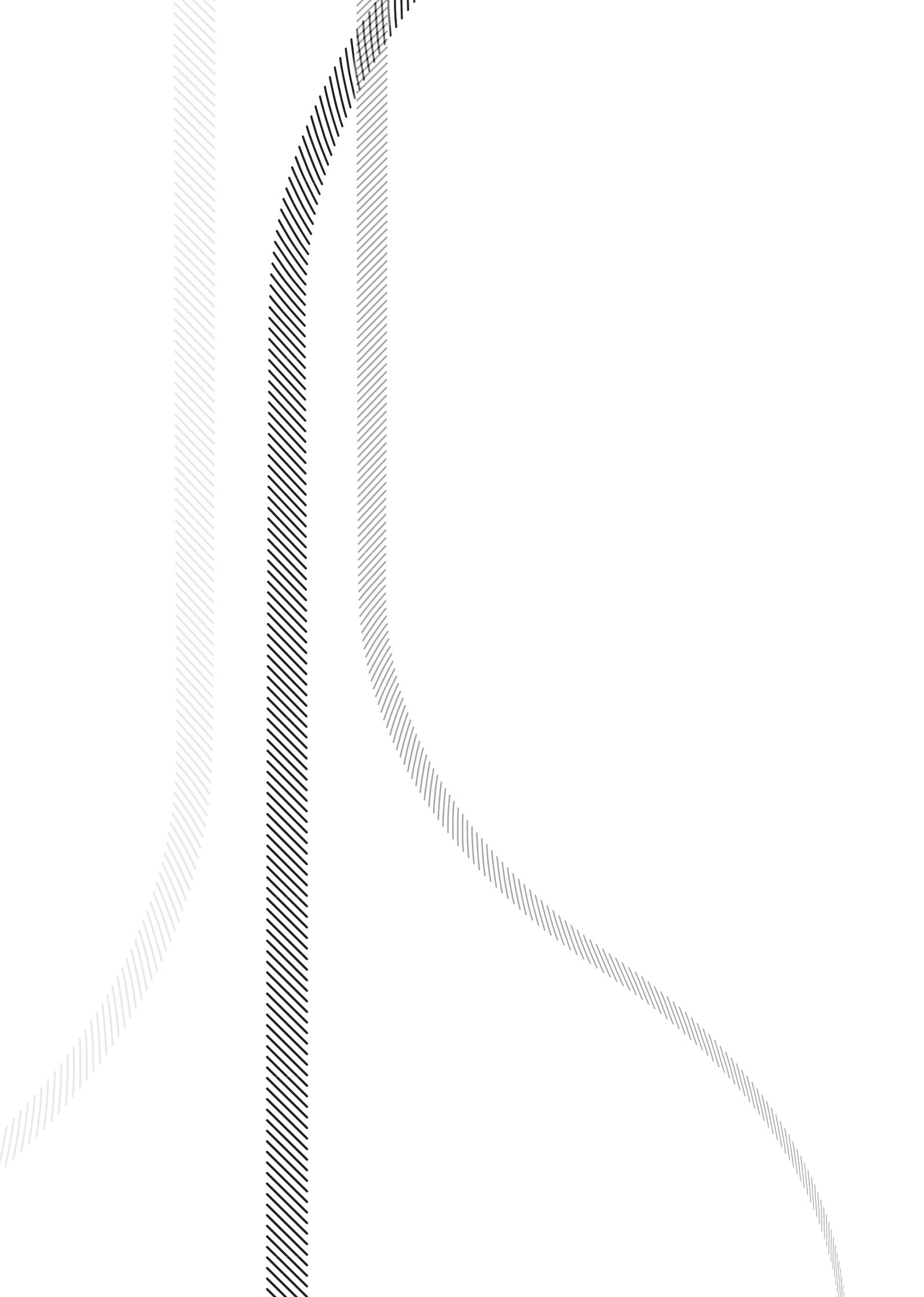
ACCROCHE DOUBLE BOUCLE

Ø 2MM

	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ETUI
	II200020P10	Sachet de 10 accroches double boucle pour dalle marine, Ø 2mm, construction 7x7, longueur 200mm, acier galvanisé	10

ACCESSOIRES

	RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PIÈCES / ÉTUI
	PCC4L1	Pince coupante pour câble jusqu'au Ø 4mm	1
	PCC6L1	Pince coupante pour câble jusqu'au Ø 6mm	1
	PT6L1	Pince de tension pour KH6	1
	PA2PO1	Platine d'ancrage 2 points	1
	CCRON100	Boîte de 100 crochets béton 70Kg	100
	RID8200M1	Ridoir de fixation M8, longueur 200mm, œillet Ø 14mm	1
	RID10200M1	Ridoir de fixation M10, longueur 200mm, œillet Ø 14mm	1
	OPCCROP1	Outil de pose pour crochet béton	1
	BPM830M10	Sachet de 10 boulons M8 x 30 avec tête percée, acier zingué	10
	CLIPFIL268M10	Sachet de 10 clips de fixation pour trou de Ø 6 à Ø 8mm.	10
	KIT FIX IPN 6-13	Kit de 2 crapauds 6-13 galvanisé à chaud et 2 anneaux de levage M12 acier zingué	1
	KIT FIX IPN 8-16	Kit de 2 crapauds 8-16 galvanisé à chaud et 2 anneaux de levage M12 acier zingué	1
	KIT FIX IPN 10-19	Kit de 2 crapauds 10-19 galvanisé à chaud et 2 anneaux de levage M12 acier zingué	1



RECOMMANDATIONS
CONDITIONNEMENTS
RECOMMANDATIONS
CONDITIONNEMENTS
RECOMMANDATIONS
CONDITIONNEMENTS
RECOMMANDATIONS
CONDITIONNEMENTS
RECOMMANDATIONS
CONDITIONNEMENTS

IDFIL®

CONDITIONNEMENTS ET RECOMMANDATIONS



CONDITIONNEMENTS

Tous nos kits sont disponibles dans des conditionnements adaptés à vos besoins.



CONDITIONNEMENT STANDARD



Étui éco-responsable de petite contenance



CONDITIONNEMENT GRANDE CONTENANCE



Conditionnement adapté à vos chantiers

Un conditionnement grande contenance, plus pratique et qui nécessite moins d'emballage.



IDFIL VA ENCORE PLUS LOIN...



CONDITIONNEMENT OPTIMISÉ ET ÉCO-RESPONSABLE LA GARANTIE ZÉRO DÉCHET !



Et la consigne, vous y avez pensé?

Optez pour une solution sur mesure simplifiant la logistique sur vos chantiers.



RECOMMANDATIONS

Pour des raisons de sécurité, nos produits doivent être manipulés et installés en tenant compte de nos recommandations. Le non-respect de celles-ci peut engendrer un défaut de fonctionnement.

En cas d'accident lié au non respect de nos consignes, la garantie de nos produits ne pourra pas être engagée.

N'hésitez pas à nous solliciter pour la mise en oeuvre de nos solutions.



Respecter les charges d'utilisation.



Ne pas utiliser en piscine, milieu chloré ou corrosif.



Utiliser uniquement pour la suspension de charges statiques.



Ne pas mettre en contact avec de la graisse ou des lubrifiants.



Ne pas introduire un câble effiloché dans le bloque-filin autobloquant.



Ne pas dépasser un angle de 60° lors de la mise en oeuvre.

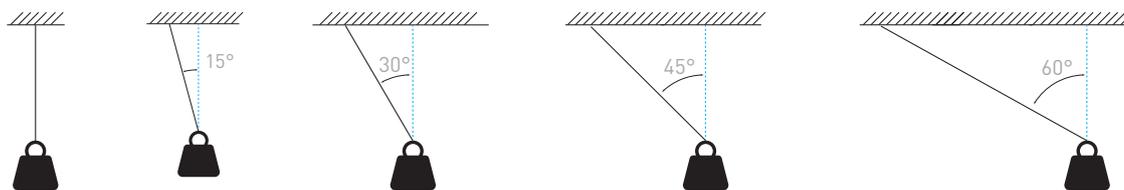


Ne pas peindre les composants du système de suspension.



Assurez-vous qu'il n'existe pas de risque d'impacts sur le système de suspension.

REPRISE DES CHARGES EN FONCTION DES ANGLES DE SUSPENSION



	0 degrés	15 degrés	30 degrés	45 degrés	60 degrés
Charges	35 kg	34 kg	30 kg	25 kg	18 kg
	50 kg	48 kg	43 kg	35 kg	25 kg
	60 kg	58 kg	52 kg	42 kg	30 kg
	100 kg	97 kg	87 kg	71 kg	50 kg
	250 kg	241 kg	217 kg	177 kg	125 kg
	400 kg	386 kg	346 kg	283 kg	200 kg

ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES



DIMENSIONNEMENT DES CÂBLES HORIZONTAUX

Grâce à notre expertise et à nos outils avancés, nous sommes en mesure d'effectuer des notes de calculs pour déterminer les charges maximales applicables à nos câbles dans des configurations d'installations horizontales.

Contactez-nous au

03 88 31 28 75

ou directement via notre site internet

www.idfil.eu

ou par mail

adv@idfil.eu



ETUDE AVANT PROJET

Chez IDFIL, nous comprenons l'importance de définir des solutions dès la phase de projet.

C'est pourquoi notre équipe dédiée vous offre un accompagnement personnalisé dans l'étude des plans.

Avec notre savoir-faire, nous vous aidons à anticiper les besoins dès le départ, en vous fournissant des estimatifs quantitatifs en volume et budget.





VOUS AVEZ UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT PRODUIT ?

Nous collaborons étroitement avec nos clients à chaque étape du processus de conception

BESOIN



PROPOSITION



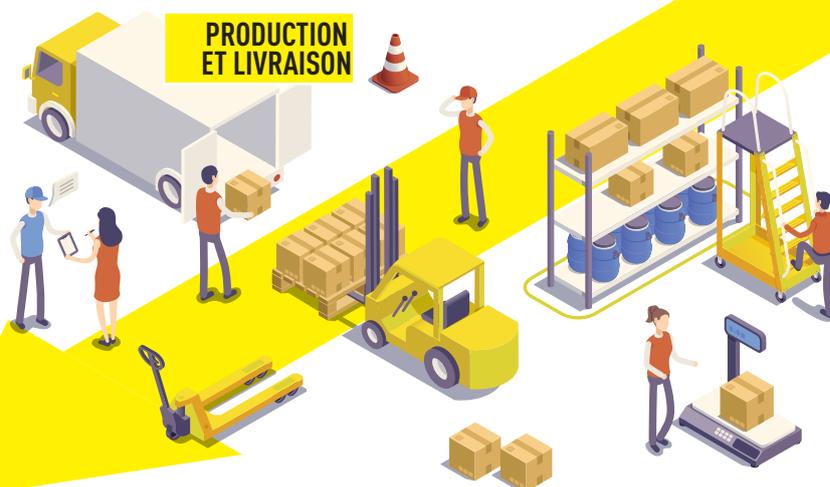
AJUSTEMENT



SOLUTION



**PRODUCTION
ET LIVRAISON**



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Date de dernière mise à jour : 24 octobre 2018

IDFYP est une société à actions simplifiées de droit français au capital social de 10.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 843 410 655 et dont le siège social est sis 4, rue Alfred Kastler - 67540 Ostwald, représentée par Lionel Gatinet.

Le numéro de TVA intracommunautaire du Vendeur est FR72 843 410 655.

Le Vendeur peut être joint aux coordonnées suivantes :

IDfyp SAS
4, rue Alfred Kastler
67540 Ostwald
Tél : 03 88 31 28 75
Fax : 09 70 10 15 30
contact@idfyp.com

Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (les « Conditions Générales ») s'appliquent à la vente des produits commercialisés par le Vendeur (les « Produits ») à tout client professionnel agissant dans le cadre de son activité et désirant en bénéficier (le « Client »).

Les Conditions Générales prévoient notamment les conditions d'achat, de paiement et de livraison des Produits commandés par le Client. Le Client peut se reporter à la description de chaque Produit figurant dans le catalogue du Vendeur afin de connaître les caractéristiques de ce dernier.

La passation d'une commande de Produits emporte, de la part du Client, l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des Conditions Générales, dont le Client déclare avoir pris connaissance.

Les Conditions Générales sont applicables nonobstant toute stipulation contraire figurant dans tous documents émanant du Client, et notamment dans ses conditions générales d'achat.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au bon de commande ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre le Vendeur et le Client concerné.

Article 2 – PRODUITS ET DISPONIBILITÉ

Le prix et les caractéristiques essentielles de chaque Produit décrits dans le catalogue du Vendeur et édités, selon le cas, par le Vendeur ou ses fournisseurs. Les descriptions sont susceptibles de comporter des indications, photographies et graphismes qui ne sont communiqués qu'à titre illustratif et peuvent être modifiés/mis à jour par le Vendeur.

Les Produits proposés sont conformes à la législation française et aux normes européennes CE en vigueur au moment de la passation de la commande.

Le fait pour le Vendeur de présenter des Produits dans son catalogue ne constitue pas une obligation de commercialisation, et ce notamment en cas de rupture de stock, d'indisponibilité des Produits ou d'impossibilité de procéder à la commercialisation desdits Produits, qu'elle qu'en soit la raison.

Article 3 - COMMANDES

3.1 Passation d'une commande

Tout Client désirant passer une commande auprès du Vendeur devra remplir et signer un bon de commande résumant notamment les caractéristiques essentielles du/des Produits(s) commandé(s), le prix total, les conditions de paiement, le délai ou la durée indicatifs de livraison, toute éventuelle restriction de livraison et un numéro de suivi de la commande.

En cas de vente de Produits dont la fabrication est entreprise sur commande spéciale du Client, la commande est précédée de l'établissement d'un devis détaillé, d'une durée de validité d'un (1) mois à compter de sa date de création, mentionnant le prix et le mode de calcul du prix et dont l'acceptation et la signature par le Client vaut alors bon de commande.

La confirmation de la commande a lieu dès signature du bon de commande par le Vendeur ou envoi par ce dernier d'un courrier électronique de confirmation de la commande, la commande devenant ainsi ferme et définitive.

Aucune commande ne peut dès lors être modifiée ou annulée sans accord préalable et écrit entre le Vendeur et le Client.

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée, pour quelconque motif que ce soit, et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires :

- l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit au Vendeur et ne donnera lieu à aucun remboursement ; ou
- une somme correspondant à 50% du prix total hors taxes des Produits sera due au Vendeur et facturée au Client.

3.2 Contrôle des commandes

Chaque Client garantit la sincérité et l'exactitude des informations fournies pour les besoins de sa commande et s'engage à notifier au Vendeur toute modification éventuelle.

Pour lutter contre la fraude, le Vendeur ou ses prestataires de paiement ou de livraison peuvent être amenés à demander des justificatifs supplémentaires au Client (notamment justificatifs de domicile et/ou copie de pièce d'identité) ou prendre attache avec ce dernier, au moment de l'acceptation et/ou de l'expédition de la commande. En cas de refus non justifié du Client de délivrer les informations et/ou justificatifs demandés, le Vendeur se réserve le droit de ne pas accepter ou d'annuler la commande sans que cela ne puisse faire l'objet d'une quelconque contestation.

Le Vendeur se réserve également le droit de ne pas accepter ou d'annuler la commande de tout Client qui aurait fourni des informations erronées, qui ne procéderait pas au paiement des Produits, avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou qui présenterait un niveau de commande anormalement élevé.

Le Vendeur se réserve par ailleurs le droit de refuser toute commande d'un montant inférieur à cent cinquante-neuf (159) euros.

Article 4 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Produits sont commercialisés au tarif catalogue du Vendeur en vigueur au jour de la signature du bon de commande, exprimé en euros hors taxes et hors frais.

Les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil.

Les éventuels frais de transport, de livraison, de traitement de la commande (port, emballage, confection du colis, services optionnels souscrits par le Client) et autres frais, intérêts et commissions sont indiqués sur le bon de commande et sont établis en fonction du lieu et du mode de livraison sélectionnés par le Client, ainsi que du type de Produit et/ou de la quantité de Produits commandés par le Client.

Toute demande particulière du Client postérieure à la signature du bon de commande et engendrant des frais (emballage, transport, etc.) fera l'objet d'une facturation complémentaire au Client.

Lorsque les Produits ne sont pas réceptionnés par le Client et doivent être réexpédiés, des frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison supplémentaires peuvent être facturés au Client dans des conditions identiques à celles prévues au bon de commande.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment pour tous Produits qui seraient commandés postérieurement à cette modification.

Des éventuelles réductions de prix, ristournes et remises pourront s'appliquer aux Produits dans des conditions prévues au catalogue du Vendeur ou dans tout autre document qui serait communiqué au Client.

Toute modification des tarifs résultant d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Produits sera immédiatement et automatiquement appliquée.

Article 5 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Les Produits sont facturés et le prix est exigible en totalité et payable en un seul versement dans le délai convenu entre le Client et le Vendeur dont l'échéance figure sur la facture.

Tout paiement s'effectue par virement, carte bancaire, prélèvement automatique, chèque d'une banque établie en France, ou selon les conditions convenues entre le Vendeur et le Client dans le bon de commande ou le contrat de partenariat en vigueur.

Le cas échéant, le Client s'engage à communiquer tous les changements à survenir dans sa domiciliation bancaire. A défaut, le Client sera débité des frais occasionnés par le retour d'effets impayés pour changement de domiciliation.

En cas de paiement par billet à ordre ou par traite acceptée, avec échéance à la date indiquée sur la facture, ceux-ci doivent impérativement parvenir au Vendeur dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de livraison. Le non-respect de cette disposition sera assimilé à non-règlement et entraînera les mêmes conséquences qu'un retard de paiement.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Vendeur et le Client. Toute suspension, déduction ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

Il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, le Vendeur se réserve notamment le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client, de :

- exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir au titre des Produits, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue ;
- refuser toute nouvelle commande ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements ;
- imputer tout paiement partiel en premier lieu sur la partie non privilégiée de la créance puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne ;
- réduire, suspendre ou annuler les commandes de Produits en cours, sept (7) jours après mise en demeure restée sans effet, effectuée par le Vendeur auprès du Client ;
- appliquer, sans mise en demeure préalable, à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard calculées au taux visé à l'article L.441-6 du Code de Commerce ; et/ou
- exiger le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, pour chaque facture payée en retard, et le paiement d'une indemnité égale à 10% des sommes lui restant dues sur les Ventes de Produits, sans préjudice de la réparation de tout dommage effectivement subi.

Le Vendeur aura la faculté de procéder à un règlement par compensation, de plein droit, et sans formalités, de toutes les sommes qu'il pourrait devoir, avec les dettes du Client à son égard, que les conditions de la compensation légale soient ou non constituées.

Article 6 – LIVRAISON DES PRODUITS

6.1 Livraison

La livraison des Produits commandés par le Client ne pourra intervenir tant que celui-ci n'aura pas procédé au paiement effectif du montant visé à l'article 5 ci-avant.

Les Produits peuvent être livrés dans les zones géographiques suivantes : France métropolitaine, dans les départements et collectivités d'outre-mer, dans un pays membre de l'Union européenne. La livraison de produits en dehors des zones listées ci-avant nécessitera un accord préalable du Vendeur.

Dès confirmation de la commande et paiement par le Client, les Produits seront expédiés selon le mode, à l'adresse et dans le délai de livraison figurant dans le bon de commande avec la facture correspondante.

Le Client s'engage à cet égard à tout mettre en œuvre pour assurer la bonne réception des Produits au jour de la livraison. Le coût afférent à toute nouvelle livraison sera supporté par le Client. Par ailleurs, en cas d'erreur de livraison consécutive à la communication d'informations inexactes par le Client (lieu de livraison, accessibilité du lieu ou tout autre problème) entraînant la nécessité d'effectuer une nouvelle livraison, les frais y afférents seront facturés au Client.

En cas d'accord préalable du Vendeur, le Client pourra procéder à l'enlèvement des Produits commandés au lieu indiqué par le Vendeur.

Les délais de livraison prévus lors des commandes ne sont donnés qu'à titre indicatif en fonction de la disponibilité des Produits commandés et des délais de livraison appliqués par les partenaires du Vendeur.

Les retards de livraison, pour autant qu'ils soient raisonnables, ne peuvent donner lieu à un quelconque droit d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. En cas de retard supérieur à quinze (15) jours, le Client sera toutefois en droit de demander la résolution de la vente, les acomptes déjà versés lui seront restitués par Vendeur.

En cas de livraison hors de la France métropolitaine, le Client sera considéré comme l'importateur des Produits et tenu de respecter la réglementation du pays de livraison, étant précisé que les livraisons transfrontalières peuvent le cas échéant être soumises à une procédure d'ouverture et d'inspection par les autorités douanières.

6.2 Conformité de la livraison

Le nombre et l'état des Produits doivent être vérifiés par le Client au moment de la livraison.

Le Vendeur sera tenu de reprendre les Produits en cas de livraison de Produits non-conformes ou détériorés à la livraison. Le Client doit faire constater par écrit contradictoirement auprès du transporteur les éventuels défauts apparents, produits manquants ou avariés par des réserves claires, précises et complètes sur le bon de livraison. Le Client devra confirmer sa réclamation auprès du Vendeur et du transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de 1 jour à compter de la livraison de la marchandise.

Le Vendeur validera la demande de retour et transmettra au Client par courrier électronique un bon de retour à joindre à l'expédition des Produits.

Le Client devra réexpédier le Produit non-conforme au Vendeur dans les meilleurs délais.

Sauf si la responsabilité exclusive du Vendeur est incontestablement établie ou si elle est expressément reconnue par le Vendeur, les frais et risques de retour seront à la charge du Client. Le Vendeur se réserve le droit de refuser le retour si les Produits ne sont pas dans leur état d'origine.

A défaut pour le Client de respecter la procédure susvisée, le Client sera présumé avoir renoncé à toute action à l'encontre du Vendeur et/ou du transporteur et avoir reçu les marchandises conformes et en bon état. Le Vendeur n'acceptera en conséquence aucune réclamation, retour ou demande d'avoir du Client.

Article 7 – PROPRIÉTÉ ET RISQUES

7.1 - Réserve de propriété

Par dérogation aux dispositions de l'article 1583 du Code Civil, il est expressément convenu avec le Client que le transfert de la propriété des Produits livrés est suspendu jusqu'au paiement intégral et effectif du prix en principal, intérêts, taxes et tous frais accessoires. La remise des traites, de chèques bancaires ou de tout autre titre créant une obligation de payer ne constitue pas un paiement effectif à cet égard.

L'acceptation des livraisons ou des documents afférents à ces livraisons vaut acceptation de la présente clause.

A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le Vendeur se réserve expressément la faculté de considérer la vente résolue et de revendiquer lesdits Produits après mise en demeure par lettre recommandée ou sommation d'huissier demeurée sans effet dans les dix (10) jours de leur présentation.

Tant que les Produits n'appartiennent pas au Client, il lui est interdit d'en disposer, notamment de les donner en gage, les échanger, les transférer en propriété à titre de garantie. Toutefois, à titre de tolérance et pour les seuls besoins de son activité, le Vendeur autorise le Client à revendre les Produits. Le Client s'engage en conséquence à informer ses clients, revendeurs professionnels, de l'existence de la clause de réserve de propriété pesant sur les Produits et du droit que se réserve le Vendeur de revendiquer, entre leurs mains, soit les Produits litigieux, soit le prix.

Le Client s'oblige également, en contrepartie, à réaliser non seulement en fin d'exercice mais d'une manière permanente, par tous moyens à sa convenance, l'identification des Produits en réserve de propriété. Le Client devra faire figurer à l'actif de son bilan les Produits faisant l'objet de la réserve de propriété. Les Produits en instance de vente sont présumés impayés à concurrence de la créance du vendeur selon la règle « premier entré, premier sorti »(FIFO), i.e. que tout paiement par le Client sera affecté aux Produits les plus anciens et ce seront les Produits objet de la dernière livraison qui seront toujours considérés comme assortis de la réserve de propriété.

Nonobstant le fait que le Client ne disposera de la propriété des Produits qu'à compter du paiement effectif, le transfert des risques des Produits au Client interviendra dans les conditions prévues ci-après. Le Client s'engage en conséquence à apporter tous ses soins à la garde et à la conservation desdites marchandises. Le Client avertit immédiatement le Vendeur par tout moyen assurant une communication parfaite de tout fait de nature à compromettre son droit de propriété, notamment de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire, de saisie ou de toute autre mesure conservatoire. En cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire, le Client s'engage à participer à l'établissement d'un inventaire des Produits se trouvant dans ses stocks et dont le Vendeur revendique la propriété ou le paiement et à l'assister efficacement dans la procédure de revendication introduite auprès des autorités compétentes. En cas de saisie ou de toute autre mesure conservatoire sur les Produits livrés par le Vendeur, le Client élèvera toutes protestations à l'égard du tiers et prendra toutes mesures conservatoires et d'exécution.

Tous les frais légaux et judiciaires générés par la récupération des Produits sous réserve de propriété ou de leur prix seront supportés par le Client.

7.2 - Transfert des risques

Les Produits seront aux charges, risques et périls du client à compter de leur remise au transporteur ou de leur enlèvement par le Client.

Dans ce cas de figure, le Vendeur sera réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les Produits au transporteur et que ce dernier les a acceptés sans réserves, le Client ne disposant d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison ou défaut de conformité des Produits lors de la livraison.

Le Client souscrita en conséquence tous contrats d'assurances utiles garantissant les risques de perte, destruction ou vol des marchandises dont les risques ont été transférés.

Article 8 – GARANTIE

Tout retour de Produits défectueux ou pour vice de matière, de conception ou de fabrication nécessite l'accord préalable et écrit du Vendeur. Sauf si la responsabilité du Vendeur est incontestablement établie ou si elle est expressément reconnue par le Vendeur, les frais et risques de retour seront à la charge du Client. Le Vendeur se réserve le droit de refuser le retour si les Produits ne sont pas dans leur état d'origine.

Aucun retour de Produits pour invendu ne sera accepté.

Tout Produit défectueux pourra faire l'objet d'une réparation, d'un remplacement par un produit identique ou équivalent, ou d'un remboursement, selon la solution que le Vendeur ou les fabricants concernés estimeront la plus adaptée, sauf en cas :

- d'altération ou de modification des Produits ;
- d'usage ou d'utilisation anormale ou non conforme des Produits ;
- de défauts et conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel les Produits sont destinés ;
- de défauts et conséquences liés à toute cause extérieure ;
- d'usure normale des Produits ;
- de non-respect de la procédure de retour par le Client.

En cas de litige sur la prise en garantie d'un Produit, les parties devront faire leurs meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation.

A défaut de règlement amiable et en cas d'inexécution suffisamment grave du Vendeur, le Client pourra résilier de plein droit la vente et obtenir le cas échéant des dommages et intérêts du Vendeur aux fins de réparer le préjudice subi, le Client renonçant par avance à solliciter une exécution forcée en nature de Produits par le Vendeur ou un tiers ou une réduction proportionnelle du prix, par dérogation expresse aux dispositions des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

Article 9 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au Client, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat ou à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil, y compris, mais sans y être limités, les événements imprévisibles tels que grèves, arrêts de travail, troubles sociaux, fermetures d'usines, inondations, incendies, défaut de production ou de transport non-consécutif à son fait personnel, rupture d'approvisionnement, guerres, émeutes, insurrections et plus généralement toute circonstance ou événement empêchant le Vendeur d'exécuter convenablement ses obligations.

Le Vendeur n'encourt aucune responsabilité au titre de tous dommages ou préjudices indirects ou immatériels tels que préjudice financier, perte de chance, perte de profit, perte de contrat, perte de commande, perte de clientèle, perte d'exploitation, préjudice ou trouble commercial ou préjudice d'image, qui pourraient résulter de la livraison de Produits non-conformes ou défectueux ou de l'absence de livraison des Produits.

La vente de Produits et les présentes Conditions Générales étant conformes à la législation française, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation d'un autre pays dès lors que le Client effectue une commande de Produit à partir d'un autre pays.

En tout état de cause et dans tous les cas de retour, si la responsabilité du Vendeur devait être retenue, elle ne pourra en aucun cas aller au-delà du prix d'achat de la marchandise payée par le Client.

Conformément aux dispositions de l'article 2254 du Code Civil, toute action judiciaire d'un Client à l'égard du Vendeur est atteinte par la prescription à l'expiration d'une durée d'un (1) an suivant la date à laquelle le Client concerné a eu connaissance ou est présumé avoir eu connaissance du fait dommageable.

Article 10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Vendeur est susceptible d'être titulaire de droits propriété intellectuelle et/ou industrielle concernant les Produits vendus au Client.

Dès lors que Client aurait connaissance d'une contrefaçon des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle du Vendeur, il devra en informer immédiatement le Vendeur par écrit.

Article 11 – DURÉE - RÉSILIATION

En cas de vente ponctuelle ou en application de conditions particulières, les présentes Conditions Générales sont applicables pour la durée de chaque opération de vente de Produits réalisée entre le Vendeur et un Client ou, le cas échéant, pour la durée des conditions particulières conclues avec un Client.

En cas de vente à exécution successive, les présentes Conditions Générales sont applicables pour une durée initiale d'un (1) an. A défaut de dénonciation des présentes Conditions Générales dans un délai de trois (3) mois précédant le terme de cette durée initiale, la vente des Produits et les Conditions Générales sont tacitement reconduits pour une nouvelle période d'une durée équivalente à la durée initiale figurant au bon de commande, aux conditions tarifaires en vigueur à la date de la reconduction.

Sans préjudice des cas spécifiques de résiliation prévues aux présentes, le Vendeur ou Client pourra résilier les Conditions Générales de plein droit de manière anticipée par l'envoi d'une notification écrite :

- en cas de survenance d'un cas de force majeure visé à l'article 9 des présentes ;

- après avoir notifié l'autre partie en cas de manquement grave de

celle-ci à ses obligations ou au titre des lois et règlements applicables, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze (15) jours (lorsqu'il peut être remédié à ce manquement) suivant notification écrite indiquant la nature du manquement et la nécessité d'y remédier.

Article 12 - DONNÉES PERSONNELLES

12.1 Nature des données à caractère personnel collectées

Le Vendeur s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée à caractère personnel considérée comme «sensible», telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée auprès du Client.

Le Client est informé par les présentes de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre de la réalisation de la vente décrite dans les présentes. Parmi les données à caractère personnel du Client que le Vendeur collecte auprès de lui peuvent figurer :

- Ses noms et prénoms
- Son adresse email
- Son numéro de téléphone
- Sa date de naissance
- Son genre
- Son adresse

12.2 Finalité du traitement des données à caractère personnel

Des données personnelles sont susceptibles d'être collectées et utilisées par le Vendeur aux fins de permettre la vente, et peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement. Ces informations et données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Vendeur est soumis.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de comportement et de permettre au Vendeur d'améliorer et de personnaliser les Produits.

12.3 Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 9.2 des présentes Conditions Générales ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit.

Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Vendeur est soumis.

Le Vendeur s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, le Vendeur ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client.

12.4 Transfert des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont susceptibles d'être transférées vers des pays situés hors de l'Union Européenne dans le but de stocker les données.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, tous les transferts de données à caractère personnel vers un pays situé hors de l'Union Européenne et/ou n'offrant pas un niveau de protection considéré comme suffisant par la Commission européenne ont fait l'objet de conventions de flux transfrontière conformes aux clauses contractuelles types édictées par la Commission européenne.

D'autres transferts de données à caractère personnel vers les Etats-Unis sont régis par le E.U. – U.S. PRIVACY SHIELD (Bouclier de protection des Données Union Européenne-Etats-Unis) : rendez-vous sur www.cnll.fr.

Sauf dans le cas où un tiers demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, les sociétés tierces ayant reçu communication des données à caractère personnel de l'Utilisateur se sont engagées à traiter ses données à caractère personnel uniquement pour la vente du produit du Vendeur.

Le Vendeur s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales.

Toutefois, le Vendeur pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits du Vendeur, de tout autre client ou d'un tiers. Le Vendeur peut enfin être également tenu de divulguer les données à caractère personnel du Client et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

12.5 Droits du Client sur ses données à caractère personnel

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du service clients du Prestataire en le contactant à l'adresse électronique [contact@idfyp.com] ou à l'adresse postale suivante [IDfyp – 4, rue Alfred Kastler, 67540 Ostwald], en joignant à sa demande une copie d'un titre d'identité.

En outre, dans les limites posées par la loi, le Client dispose également du droit de s'opposer au traitement, de le limiter, de décider du sort post-mortem de ses données, de retirer son consentement à tout moment et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Article 13 - CONFIDENTIALITÉ

Pendant la durée des présentes, chaque partie pourra prendre connaissance ou recevoir des informations, documents et/ou données confidentiels à propos de l'autre partie. De ce fait, chaque partie s'engage, tant en son nom qu'au nom de ses préposés pour lesquels elle se porte fort, à préserver la stricte confidentialité de toutes les informations, documents et/ou données confidentiels de toute nature en rapport avec les résultats, l'activité ou la clientèle de l'autre partie ou toute information reçue ou obtenue d'une partie dans le cadre des relations contractuelles établies.

Le présent engagement de confidentialité des parties est valable, tant pour la durée des présentes que pendant une durée de deux (2) ans suivant leur expiration ou résiliation.

Article 14 - NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, chaque partie élisant domicile en son siège social.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 15 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 16 – MODIFICATION

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouvelles commandes de Produits.

Toute commande consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Article 17 – LITIGES

Les litiges qui pourront survenir dans le cadre des relations contractuelles établies entre le Client et le Vendeur devront être résolus, dans la mesure du possible, de manière amiable.

A défaut de règlement amiable dans un délai d'un mois à compter de la saisine de l'une des parties, tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal de Strasbourg.

Article 18 - DROIT APPLICABLE & LANGUE

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

IDFIL®

SUSPENDRE FIXER AJUSTER



Téléchargez notre catalogue GEC



4 rue Alfred Kastler
Parc Nobel - Bâtiment D5
67540 OSTWALD

Tél +33 (0)3 88 31 28 75

Fax +33 (0)9 70 10 15 30

Web www.idfil.eu